ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES-BOULEMANE

Document de marketing du territoire de la Région FES-BOULEMANE

SOMMAIRE

PREAMBULE ---------- **5**

1- LA REGION DE FES-BOULEMANE ---------- **5**

A. APERÇU HISTORIQUE ---------- **5**

B. DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF : ---------- **6**

Découpage administratif par province de la région Fès Boulemane ---------- *6*

Découpage préfectoral, provincial et communal ---------- *7*

Répartition de la région en collectivités et ---------- *7*

C. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET LE MILIEU PHYSIQUE ---------- **9**

a. Situation géographique ---------- *9*

b. Milieu physique ---------- *9*

D. POPULATION ET CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES. ---------- **9**

1. Développement démographique ---------- *9*

2. Répartition de la population par préfecture et province (1994-2004) ---------- *9*

3. Population 1994 /2004 par préfecture et par provinces ---------- *10*

4. La densité de la population : ---------- *10*

5. Croissance démographique : ---------- *11*

6. L'activité, l'emploi, et le chômage : ---------- *12*

Taux d'activité et de chômages dans la région Fès Boulemane en 2003. ---------- 12

Taux de chômages selon le sexe et le lieu de résidence en (%) en 2003. ---------- 13

Evolution du nombre d'habitants à l'horizon 2010 selon le lieu de résidence ---------- 14

7. Indicateurs de la pauvreté ---------- *15*

i. Seuils de pauvreté (1) ---------- 15

ii. Taux de pauvreté (2) ---------- 15

2-URBANISATION ET HABITAT.------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

A. L'URBANISATION ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

B. HABITAT : MODERNITÉ ET TRADITION --------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

C. ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATIONS ET DÉFICIT EN LOGEMENTS----ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

a) État de conservation des habitations ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

b) Déficit en logements ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

3-LES RESSOURCES DE LA REGION ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

I. RESSOURCES NATURELLES ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

a) L'eau ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

b) La forêt ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

c) La faune ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

d) La flore ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

e) Les réserves ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

f) Les zones à Protection Spéciale ---------- ***Errore. Il segnalibro non è definito.***

4-LES INFRASTRUCTURESERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

A. LES VOIES DE COMMUNICATION----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

a. Réseau routier----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

b. Réseau ferroviaire : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

c. Réseau Aéroportuaire : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

B. LES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

Barrages existants dans la région de Fès-Boulemane ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

Barrages projetés dans la région ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

Les sources d'énergie disponibles et leur mode de conservation---------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

Poste et télécommunications ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5- LES SECTEURS SOCIAUXERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

5-1-LA SANTE ET LE BIEN ETRE SOCIAL ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

5-1-1-L'Organisation des Services de la Santé----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

Espace territorial ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

Modalités de gestion ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

Modalités d'intégration ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

La déconcentration ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

5-1-2-Le réseau des services de santé de la région ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-1-3 - Les organisations du secteur privé et de la société civile opérant dans le domaine du développement socio sanitaire : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-1-4-Les programmes prioritaires de santé de base : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-1-5-Les programmes d'amélioration de la qualité de la santé :--------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

*5-1-6-Les priorités pour le développement socio-sanitaire de la région :****Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-1-7-Les déficits du secteur : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-2-L'ÉDUCATION----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

5-2-1-L'organisation des services éducatifs de la région : -------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-2-2 - Le réseau des services éducatifs du territoire régional : ---------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

L'enseignement supérieur : ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

5-2-3- Le niveau de scolarisation de la région :----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-2-4-Le niveau d'analphabétisme :----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-2-5- Les programmes prioritaires d'éducation : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

*5-2-6- Les programmes novateurs de développement éducatif local****Errore. Il segnalibro non è definito.***

*5-2-7- Les priorités pour le développement éducatif de la région****Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-2-8- Faiblesses du secteur :----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-3- LA FORMATION PROFESSIONNELLE ---------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

5-3-1 Situation du secteur :----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

1-Nombre d'établissements ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

2-Nombre d'inscrits selon le sexe ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

3-Nombre d'inscrits selon le niveau de formation ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

5-3-2-Déficits du secteur : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4- LA CULTURE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

L'ancienne médina de Fès ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4-1 Infrastructures culturelles ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4-2 Moussemes et festivals culturels : ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4-3 Les services régionaux chargés des affaires culturelles : --------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4-4 Les monuments historiques de La Médina de Fès :----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-4-5 Déficits du secteur ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

*5-5-2 Système de distribution de l'électricité et modalités de service****Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-5-3 Système d'assainissement liquide et solide----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-5-4 Transport ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***

5-5-4-1 Transport routier ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

5-5-4-2 Transport ferroviaire---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

5-5-4-3 Transport aérien ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

6- SITUATION ECONOMIQUE DE LA REGIONERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

6-1- SECTEUR PRIMAIRE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

6-1-1- L'agriculture ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A-Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-1-2 L'élevage ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A-Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B- Entraves ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-1-3 les produits forestiers ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A-Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B- Entraves ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-1-4 Les mines----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A.Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B-Entraves---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

6-2 LE SECTEUR SECONDAIRE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
6-2-1 L'artisanat----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A.Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B-Entraves---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-2-2 L'industrie ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A.Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B- Entraves ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3 LE SECTEUR TERTIAIRE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
6-3-1 Le commerce ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A.Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B-Entraves---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2 Le tourisme ----------***Errore. Il segnalibro non è definito.***
A.Constat ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-1 Le premier groupe de centre : Tourisme de montagne---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-2 Le deuxième groupe de centres : Tourisme de repos---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-3 Le troisième groupe de centre : Tourisme itinérant ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-4 Mausolées et mosquées ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-5 Medersas ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-5 Autres sites et monuments à voir ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-6 Offre touristique---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
6-3-2-7 Demande touristique---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**
B- Entraves ---------- **Errore. Il segnalibro non è definito.**

7 -LA BONNE GOUVERNANCE DANS LA REGION ------- ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

7-1 LES PROCESSUS DE DECENTRALISATION ET DECONCENTRATIONERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
7-2 LA REPRESENTATION DE LA SOCIETE CIVILEERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
7-3 LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUEERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

8 -LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGIONERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

8-1 AGRICULTURE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
8-2 ELEVAGE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
8-3 ARTISANAT----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
8-4 TOURISME----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
8-5 L'INDUSTRIE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

9 -LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ---------- ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

10 - LA MISE A NIVEAU DE LA REGION : UN PROCESSUS DEJA EN MARCHE---------- ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

10-1 LE SECTEUR ECONOMIQUE : ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
10-2 INFRASTUCTURES :----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.
10-3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

10-4 L'HABITAT : ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

11 -LES PRIORITES DE LA REGIONERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

11-1 LE DEVELOPPEMENT DES MILIEUX RURAUX ET RESTRUCTURATION DE L'ARMATURE URBAINE ----------ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

11-2 LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DE LA METROPOLE REGIONALE DE FES ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

11-3 L'AMELIORATION DE LA VOCATION AGRICOLE DE LA REGIONERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

11-4 LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERSERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

CONCLUSIOIN ---------- ERRORE. IL SEGNALIBRO NON È DEFINITO.

Préambule

L'élaboration du document de Marketing du Territoire de la Région Fès-Boulemane s'inscrit dans le cadre du projet Gold- Maghreb, initié par le PNUD.

Il constitue une véritable carte identifiant à la fois les potentialités, les dysfonctionnements du territoire et les opportunités susceptibles d'être valorisées au service de la promotion de la région.

Ce document /carte, établi à la base des indicateurs d'orientation contenus dans les Termes de Référence du dit projet, a été conçu par le Groupe de Travail Régional (GTR), préparé et rédigé par une commission restreinte constituée de représentants de la Wilaya, du Centre Régional des Investissements, de la Direction Régionale du Haut Commissariat du Plan et des Prévisions Economiques et de l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

- LA REGION DE FES-BOULEMANE

A. Aperçu historique

Première capitale du Royaume en 808 avec Idriss II, puis deux fois encore, au XIIIème siècle avec les Mérinides et au XIXème siècle sous le règne de Moulay Abdallah, Fès, centre spirituel et culturel du Maroc traditionnel, se veut une ville aux multiples facettes, unique par sa splendeur et grandiose par son passé.

Fondée en 808 par Idriss II, fils de Idriss Ier (premier sultan du Maroc), l'histoire de Fès se découpe en trois périodes : la partie la plus ancienne « Fès El Bali » sous Idriss II au début du IX ème siècle, « Fès El Jadid » au XIIIème siècle et la ville moderne dite « ville Nouvelle » à partir du XIXème siècle, notamment pendant le Protectorat Français (1912) et jusqu'à nos jours.

Ville d'accueil, Fès accueillit huit cents familles musulmanes réfugiées d'Andalousie (Espagne) sur la rive droite de son oued, tandis que les exilés originaires de Kairouan s'installèrent sur la rive gauche.

Aux Kérouanais, on doit l'imposante et splendide mosquée Qaraouiyyine, au scintillant toit de tuiles émeraudes. Centre d'enseignement le plus ancien du monde, avant même Oxford et la Sorbonne, la mosquée Qaraouiyyine est, aujourd'hui encore, l'un des principaux pôles intellectuels du Maghreb.

Située au carrefour du négoce de la rive Sud de la Méditerranée, Fès était le passage obligé pour relier les villes marchandes de l'époque comme Sebta, Salé, Tlemcen et Sijilmassa. Ce furent donc les nombreux échanges commerciaux avec le reste du monde musulman, notamment Cordoue et Kairouan qui ont donné à Fès cette vocation de grande cité économique et commerciale.

Déclarée en 1976 par l'UNESCO, patrimoine Universel, la cité médiévale fait désormais l'objet de toutes les attentions et des effort particuliers de nombreux urbanistes, pouvoirs publics et associations afin de restaurer et réhabiliter ses vestiges et préserver son caractère authentique et unique.

C'est dans ce but qu'a été créée en 1989 l'agence de Dédensitification et de la Réalisation de Fès (ADER) afin que soient mis en œuvre de grands programmes concernant la restauration des monuments, le transfert à l'extérieur de la Médina des activités polluantes …

Une riche contribution de mécénat a permis de restaurer un certain nombre de monuments. Le gouvernement du Japon et des organismes financiers tels que la Banque Mondiale et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), et le gouvernement Italien ont manifesté tout leur soutien et on apporté une aide précieuse à la réalisation de ce projet.

B. Découpage administratif :

Découpage administratif par province de la région Fès Boulemane

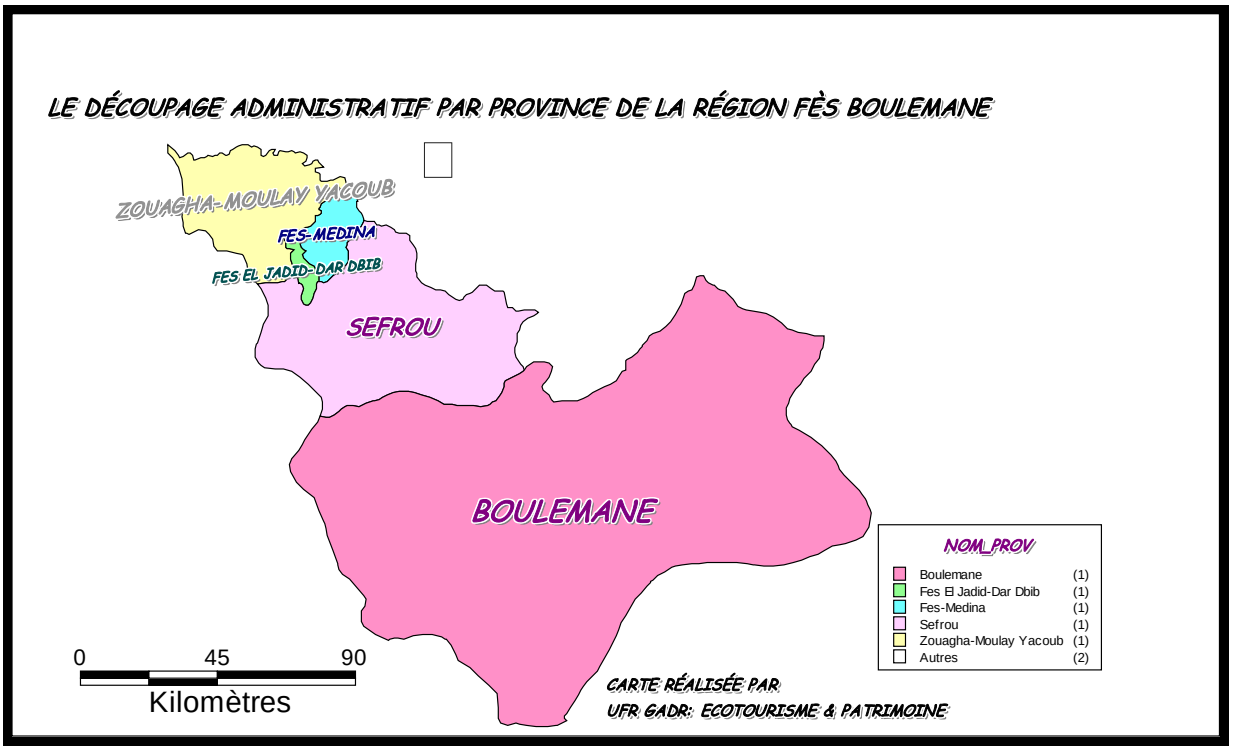

La région regroupe la préfecture de Fès ainsi que 3 provinces (Boulemane, Sefrou et Moulay Yacoub) et comprend 15 communes urbaines ainsi que 48 communes rurales.

Elle a pour chef-lieu la ville de Fès et abrite comme principales localités les villes de Sefrou à 28 Km de Fès, My Yacoub à 17 Km, Boulemane à 100 Km et Missour à 200 Km.

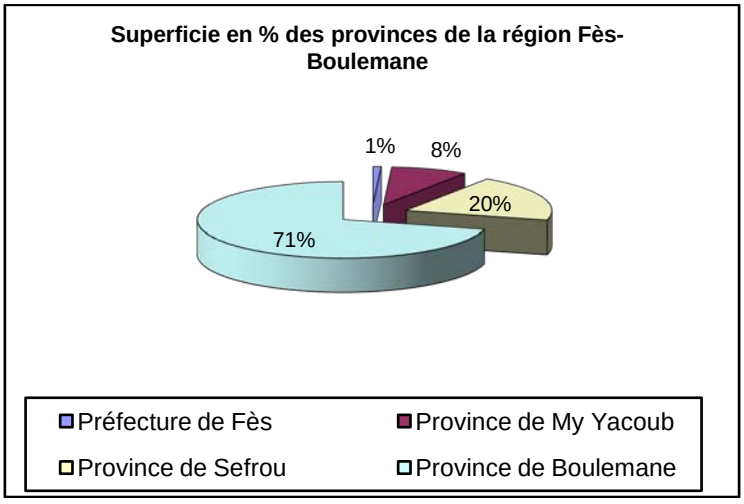

Découpage préfectoral, provincial et communal

Préfecture et Provinces	Communes urbaines	Communes rurales
Préfecture Fès	- Fès - Mechouar Fès Jdid	- Oulad Tayeb, Sidi Hrazem - Ain Bida
Province Moulay Yacoub	- Moulay Yacoub	- Sebaa Rouadi, Mikkes - Sebt Loudaya, Ain Chkef - Laajajra, Sidi Daoud - Oulad Mimoun, Loudaine - Ain Bou Ali, Ain - Kansara
Province Sefrou	- Sefrou - Imouzzer-Kandar - Bhalil - El Menzel - Ribate El Kheir	- Kandar Sidi Khiar, Laanoussar - Tazouta ., Azzaba - Ahl Sidi Lahcen - Sidi Youssef Ben Ahmed - Aghbalou Aqorar - Ain Timghenai, Mtrangha - Oulad Mkoudou, Tafajight - Adrej, Dar El Hamra - Irhzrane - Ras Tabouda - Bir Tarn-Tarn - Ain Cheggag - Ait Sebaa Lajrouf
Province Boulemane	- Boulemane - Missour - Outat El Haj - Imouzzer Marmoucha	- Guigou - Serghina - Enjil - Ait El Mane - Ait Bazza - Almis Marmoucha - Talzemt - El Mers - Skoura M'Daz - Ksabi Moulouya - Ouizeght - Sidi Boutayeb - Oulad Ali Youssef - EIOrjane - Tissaf - Rrmila - Fritissa

Source : willaya de la région Fès – Boulemane, 2004.

Répartition de la région en collectivités et entités territoriales déconcentrées

Préfecture et provinces	Nombre de Cercles	Nombre de Caidats	Nombre de Communes	
			Urbaines	Rurales
Préfecture de Fès	-	2	2	3
Province Moulay Yacoub	2	6	1	10
Province de Sefrou	3	9	5	18
Province de Boulemane	3	8	4	17
Total	8	25	12	48

Source : willaya de la région Fès – Boulemane, 2002.

Carte par commune urbaine et rurale.

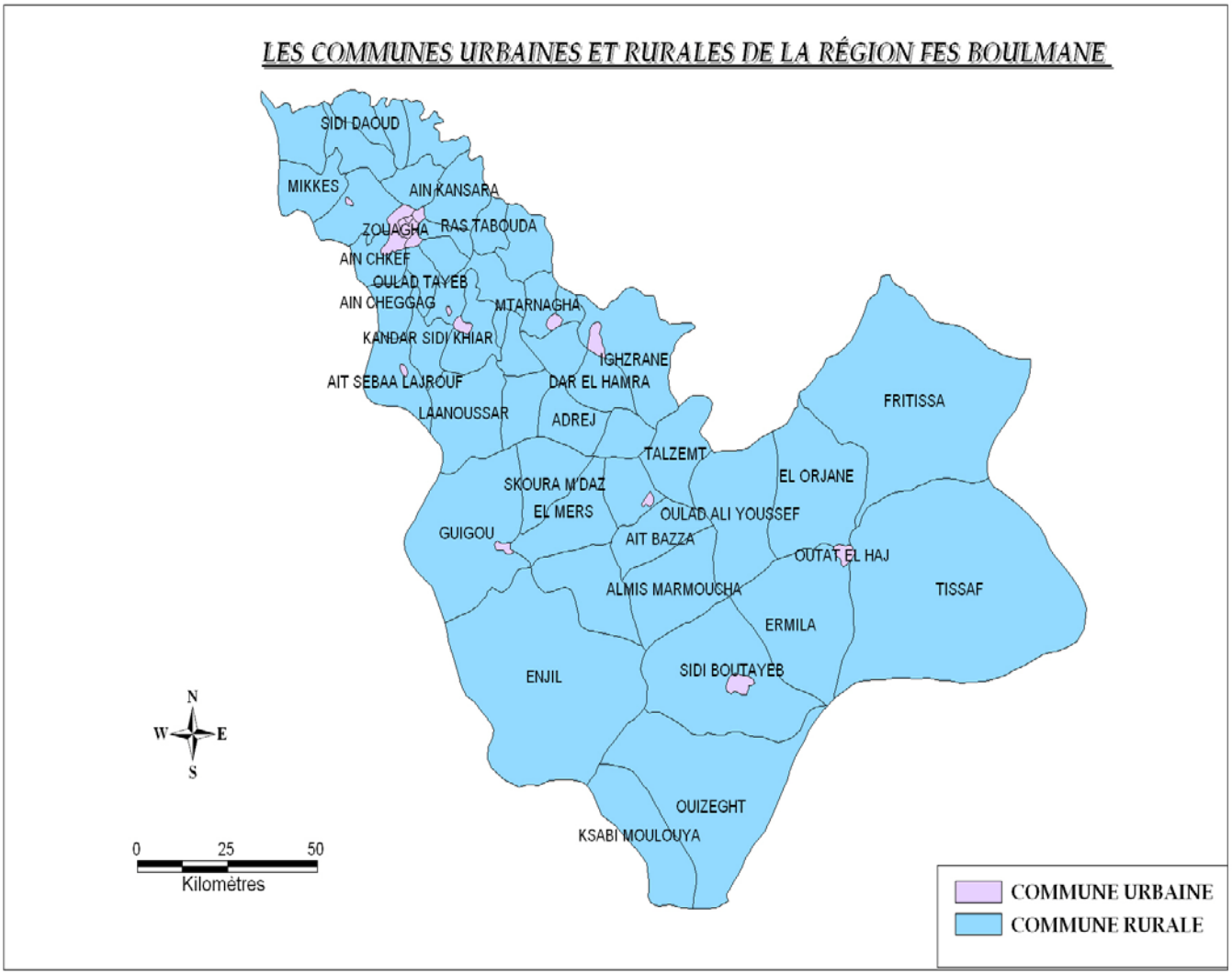

C. La situation géographique et le milieu physique

a. Situation géographique

Située au centre nord du pays, englobant une partie du plateau de saiss, du pré-rif et du moyen Atlas la région de Fès-Boulmane s'étend sur une superficie de 20.318 km2 , soit 2,8% de la superficie totale du pays.

Elle est limitée au Nord-est par la région Taza- El Hoceima, Taounate, à l'Est et au Sud-est par la région de l'orientale, à l'Ouest et au Sud-ouest, par la région Meknès-Tafilalet et au Nord-ouest par la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen.

b. Milieu physique

L'originalité du territoire de la région Fès Boulemane découle de sa diversité sur le plan physique et naturel.

Deux grands domaines structuraux modulent l'espace de cette région :

Le domaine Atlasique qui représente le lieu de naissance des principaux cours d'eau de la région. Le moyen Atlas, par ses potentialités hydrologique, est à juste titre le «château d'eau » du Nord du Maroc ;

Le domaine Mésétien des Hauts Plateaux géographiquement discontinu à l'intérieur du territoire régional. On y distingue :

D'une part, le Saiss, enclavé entre le Pré- Rif et le moyen atlas, dont l'extrême richesse s'explique par sa situation aux pieds du château d'eau et par sa topographie relativement plane ;

D'autre part, les étendues septentrionales et orientales caractérisées par un climat semi-aride, du aux influences sahariennes. Ces immenses étendues, à la différence du plateau de saiss, présentent une topographie fortement perturbée où figurent parfois de grandes superficies de Bad-lands (mauvaises terres).

Au niveau de la dynamique superficielle, trois grandes zones peuvent être individualisées à travers le territoire de la région Fès Boulemane:

Zone d'érosion combinée : zone complexe ou se superposent les ravinements, la solifluxion et les brusques mouvements de masse. Ces zones d'érosion affectent principalement la région avoisinante du centre de Boulemane ;

Zone de ravinements et de dénudation : ce sont des secteurs dominés par le ruissellement superficiel, le décapage des sols et le groupement de profonde racines sur un ensemble de versants. Une partie de la Wilaya de Fès est affecté par ce type de phénomène, concentré dans la zone de Moulay Yacoub

Zone de stabilité : ce sont des zones sans phénomènes dynamiques bien marqués.

D. Population et caractéristiques démographiques.

1. Développement démographique

Selon le recensement général de 2004, la région de Fès-Boulemane compte 1.573.055 habitants soit 5.26% de la population totale du pays, avec un accroissement naturel de 1,8. La densité dans la région est de l'ordre de 78 hab./km2, elle connaît des disparités remarquables entre les différentes provinces et préfecture de la région.

2. Répartition de la population par préfecture et province (1994-2004)

Préfecture ou Province	Pop 1994	Pop 2004
Préfecture de Fès	796180	977946
Province Moulay Yakoub	127576	150422
Province Sefrou	237095	259577
Province Boulemane	161622	185110
Total de la région	1322473	1573055

3. Population 1994 /2004 par préfecture et par provinces

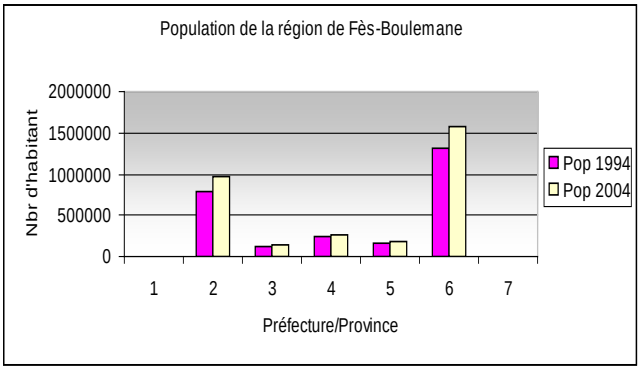

On remarque que la population a augmenté dans toutes les provinces de la région de 1994 à 2004, ainsi la préfecture de Fès possède une population très élevée avec 977946 habitants.

4. La densité de la population :

La densité régionale de la population selon les recensements de 2004 est très inégale entre préfecture et provinces. Elle est très élevée dans la ville de Fès avec 5201,84 hab./km2 et relativement faible dans la province de Boulemane avec 12,88 hab./km2.

Les province de Moulay Yakoub et de Sefrou se caractérisent par une densité moyenne soit 87,15et 64,78hab./km2 successivement.

Les dynamiques démographiques de la préfecture de Fès reste sans équivalent dans la région. Ainsi Fès est un espace à potentiel démographique élevé dans la région, au niveau intermédiaire, les provinces de Moulay Yakoub de Sefrou et de Boulemane enregistrent la transition vers les zones à dynamisme démographique faible.

Densité : hab./superficie en 2004 dans la région Fès-Boulemane.

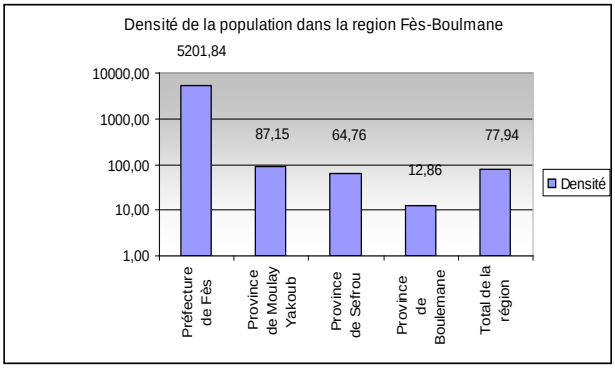

Le dynamisme démographique modéré dans la région s'explique par l'attraction exercée des deux grandes villes les plus proche Fès et Mekhnès.

Globalement, on observe que la population des provinces et préfecture de la région s'accroît, mais avec un taux inférieur à la moyenne nationale. Cela reflète que le solde migratoire de la région est négatif. Néanmoins, l'accroissement globale même s'il est moins fort que la moyenne nationale, nécessite une augmentation parallèle des dotations en biens et services afin de maintenir au moins les niveaux de qualité de vie actuel.

5. Croissance démographique :

Population 2004 en milieu rural et urbain

Préfecture/province	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Péfecture de Fès	946815	31131	977946
Province Moulay Yakoub	3153	147269	150422
Province Sefrou	113527	146050	259577
Province Boulemane	45834	139276	185110
Total de la région	1109329	463726	1573055

Nombre d'habitant selon le milieu urbain ou rural dans la région

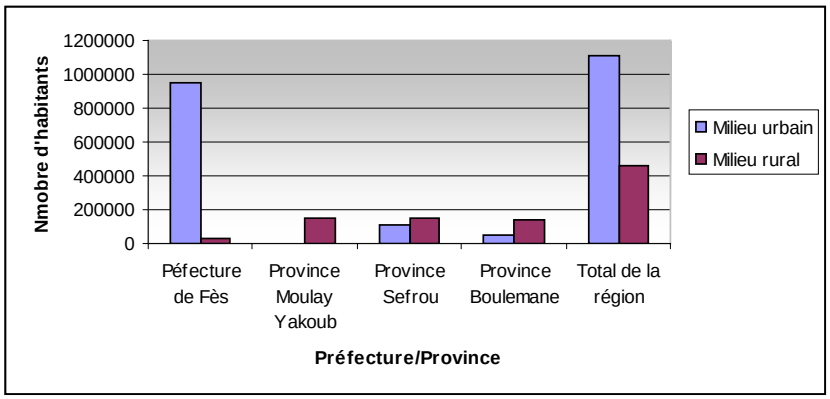

Selon le RGPH de 2004, la Région Fès Boulemane regroupe 1 573 055 habitants.

Les projections estiment que la population devrait atteindre 1 889 000 habitants en 2010.

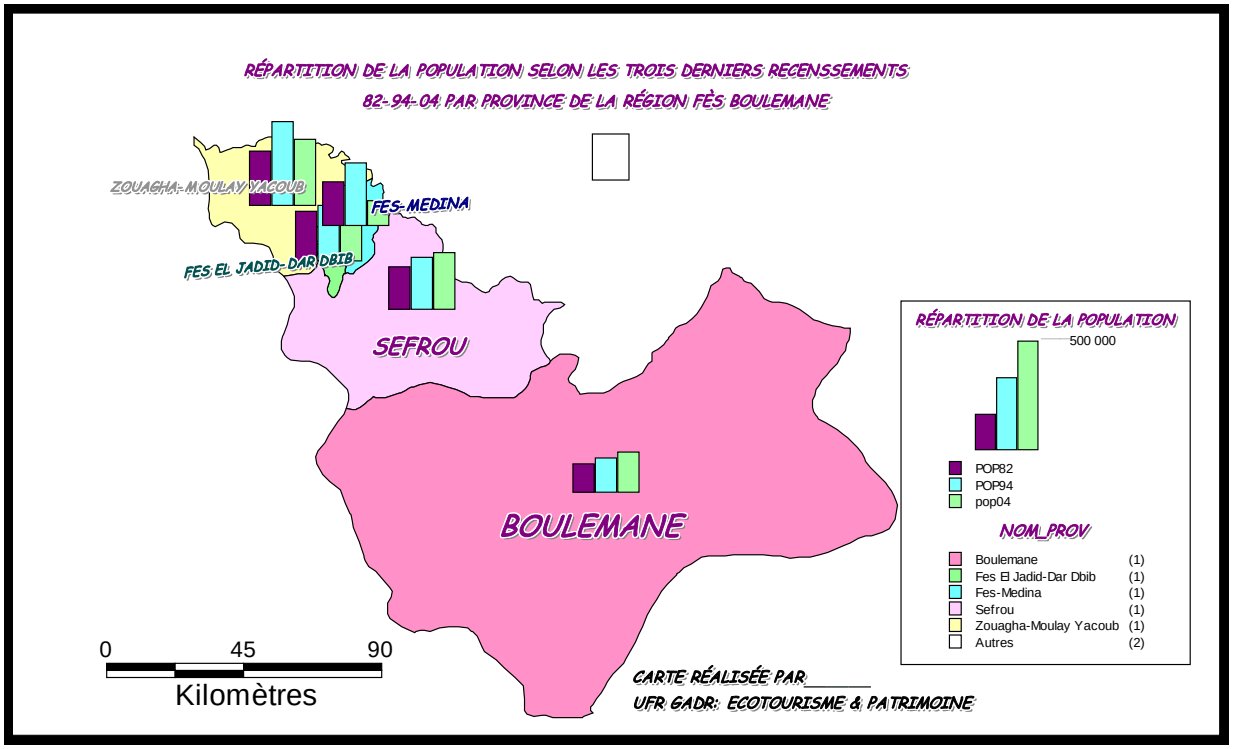

6. L'activité, l'emploi, et le chômage :

Taux d'activité et de chômages dans la région Fès Boulemane en 2003.

	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Fès-Boulemane	47,8	74,6	54,2	12,3	1,3	8,7
Niveau National	45,9	61,0	51,9	19,3	3,4	11,9

Source direction de la statistique

Taux de chômage et taux d'activité en 2003

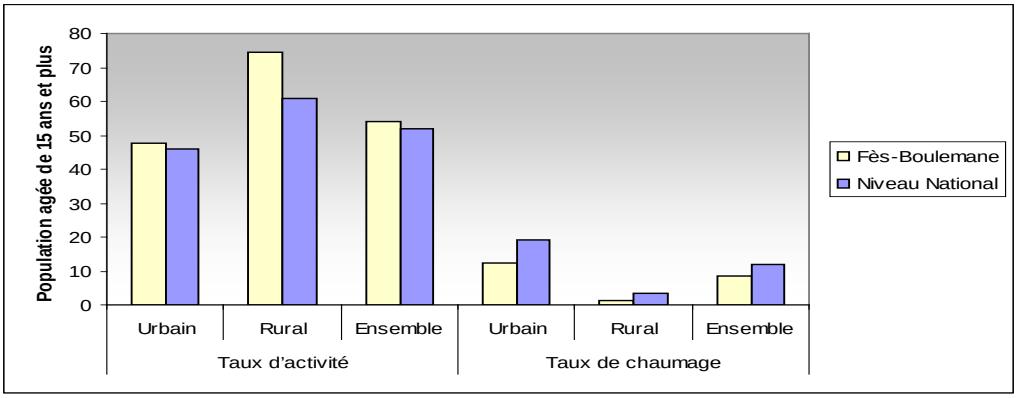

A l'échelle de la Région de Fès Boulemane, le taux de personne actives a atteint 54,2% en 2003 dont la population active occupée est âgée de 15 ans et plus, avec 51,9 au niveau national. Elle est à prédominance rurale soit 74,6% contre 47,8% urbaine. Par ailleurs, la population inactive est de l'ordre de 8,7% de l'ensemble. Voyant que le taux de chômage est très remarquable dans les zones urbaines avec un taux de 12,3% contre 1,3% dans les zones rurales.

La répartition de la population active occupée en 2003, selon les branches d'activités économiques montre que les secteurs des services constituent le premier secteur pourvoyeur d'emploi à l'échelle régionale. En deuxième position se trouve le secteur industriel. Dans le milieu rural l'agriculture constitue la source de vie de la population.

A l'instar du reste du pays, l'emploi constitue l'un des problèmes majeurs de la Région De Fès Boulemane Si le taux de chômage a enregistré une diminution entre 1999 et 2003 en passant de 10% à 8,7%, ce recul masque les fortes disparités selon les milieux. Il est de 12,3% en milieu urbain contre 1,3% en milieu rural.

Taux de chômages selon le sexe et le lieu de résidence en (%) en 2003.

Le sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	11	1,7	8,4
Féminin	16,3	0,7	9,5
Total	12,3	1,3	8,7

Source : Annuaire statistique 2003

Taux de chômage selon le sexe et le lieu de résidence

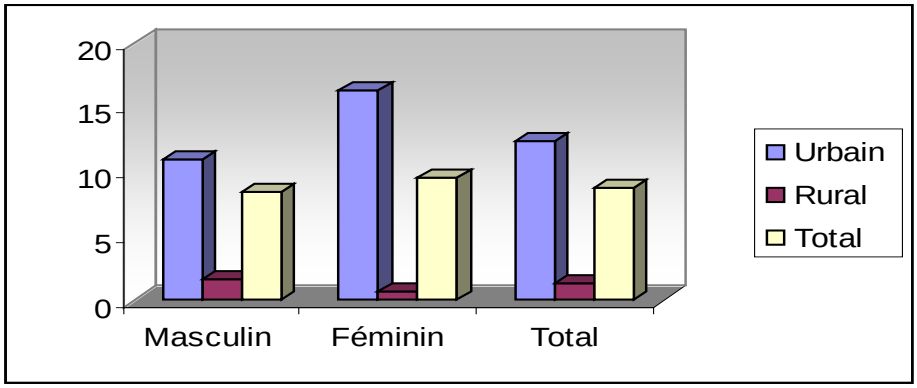

On constate que le taux de chômage des femmes dans le milieu urbain dépasse celui des hommes. Alors que dans le milieu rural c'est la femme qui travaille le plus.

Projections démographiques :

Evolution du nombre d'habitants à l'horizon 2010 selon le lieu de résidence :

		1994	2003	2005	2010
Région Fès-Boulemane	Milieu urbain	903	1226	1310	1532
	Milieu rural	411	395	385	357
	Total	1314	1621	1695	1889
Maroc	Milieu urbain	13270	17244	18204	20684
	Milieu rural	12656	12844	12787	12528
	Total	25926	30088	30991	33212

Source annuaire statistique 2003

Il est prévu que le nombre d'habitants de la région Fès-Boulemane avoisinera 1.695.000 d'ici la fin 2005 selon les projections démographique du centre de recherches et des études démographiques et qui se base sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1994 et 2004. Cet effectif atteindrait 1.880.000 habitants à l'horizon 2010. Ainsi que la région connaît une forte augmentation de la population urbaine par rapport à la population rurale.

Indicateurs de l'emploi de la population À l'échelle régionale (15 ans et plus)

Grandeurs	Urbain (%)	Rural (%)	Ensemble (%)
- Taux d'activité	47,1	71,6	53,2
- Taux de chômage			
. Global	12,7	2,2	9,2
. Masculin	12,2	3,2	9,6
. Féminin	14,5	0,5	8,3
. Population âgée de 15 à 34 ans	19,9	2,5	13,4
- Structure sectorielle des actifs occupés			
. Agriculture et forêts	6,2	84,2	34,4
. Industrie	31,7	6,2	22 ,5
. Bâtiment et Travaux publics	12,1	3,8	9,1
. Services	50,0	5,8	34,0

Source : Haut commissariat au plan, 2002

Actifs occupés de la région selon le niveau de diplôme(15 ans et plus)

Niveau	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans diplôme	227.500	66,1	171.500	88,0	399.000	74,0
Niveau moyen	77.500	22,5	21.500	11,0	99.000	18,5
Niveau supérieur	39.000	11,4	2.000	1,0	41.000	7,5
Total	344.000	100,0	195.000	100,0	539.000	100,0

Source : Haut commissariat au plan, 2002.

7. Indicateurs de la pauvreté

i. Seuils de pauvreté (1)

Milieu	Seuil annuel par personne	Seuil mensuel par ménage
urbain	3922,00 Dh	1828,00 Dh
rural	3037,00 Dh	1603,00 Dh

Source : Haut commissariat au plan, 2002.

ii. Taux de pauvreté (2)

Milieu	Urbain (%)	Rural (%)	Ensemble (%)
Région Fès-Boulemane	24,1	31,0	27,9
Taux national	12,0	27,2	19,0

Source : Haut commissariat au plan, 2002.

Les flux migratoires et leurs causes principales

D'après une étude menée dans les années 80 par le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, les immigrants d'origine rurale prédominent à Fès. Ils proviennent des provinces voisines, essentiellement de Taounate (56%) et accessoirement de Taza (8 %). Par ailleurs, plus de 20 % de ces immigrants viennent des localités rurales dépendantes de la ville de Fès.

Les citadins proviennent surtout de Meknès, Casablanca et Rabat. A peu près 2 immigrants sur 3 sont d'origine rurale, c'est la plus forte proportion enregistrée dans les grandes villes du Royaume.

Les principaux facteurs qui poussent les populations à émigrer sont :

- ✓ *La diminution de la demande de main-d'œuvre au niveau de l'économie rurale ;*
- ✓ *La faible création d'emplois par l'agriculture et l'élevage moderne ;*
- ✓ *L'attrait de la ville pour ses fonctions économiques et sociales;*
- ✓ *La recherche d'un meilleur cadre de vie ;*
- ✓ *Le phénomène du regroupement familial ;*
- ✓ *Les aléas climatiques (principalement la sécheresse).*

---

(1) Il s'agit de la dépense annuelle (mensuelle) moyenne par personne ou ménage au dessous de laquelle tout individu ou ménage est considéré comme étant pauvre. Les tailles moyennes des ménages urbains et ruraux sont respectivement de 5,6 et 6,4 individus.

(2) C'est la proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté dans la population totale.

Principaux indicateurs de la région par rapport au pays

Population (âgée de + de 10ans)	REGION	PAYS
1. Habitants	1.586.000	29.631.000
2. Habitants au km²	78%	42%
3. Hommes	771.708	14.742.000
4. Femmes	814.292	14.889.000
5. Population (âgée de + de 10 ans)	1.266.656	23.675.000
6. Hommes (âgés de + de 10 ans)	609.370	11.706.000
7. Femmes (âgées de + de 10 ans)	657.286	11.969.000
8. Population économiquement active	592.972	
9. Total des employés	538.423	
10. Total des chômeurs	54.549	
11. Taux de chômage	9,2	11,6%
12. Total des déscolarisés d'âge inférieur à 10 ans	215.376	
13. Taux de scolarisation	60,34%	
14. Revenu individuel mensuel ($)		
15. Habitants extrêmement pauvres (%)	29,2 %	
16. Habitants relativement pauvres (%)		
17. Habitants non pauvres (%)		
18. Responsables de famille hommes		4.646.000
19. Responsables de famille femmes		851.000

Tableau à compléter par CNC

Montant des exportations
Montant de l'épargne
Contribution de la région aux dépenses nationales (TVA, IGR, IS PATENTES, etc.)
Investissement public national dans la région
Valeur du PIB local, distribution dans les principaux secteurs de l'économie (agriculture, élevage……)
Revenu moyen
Revenu moyen dans l'administration publique
Principaux programmes de coopération internationale opérants pour le développement dans la région.

2-Urbanisation et habitat.

A. L'urbanisation

L'urbanisation dans la région Fès Boulemane est un phénomène qui façonne l'enchevêtrement du paysage urbain régional. Avec un taux d'urbanisation de près de 69%, l'aspect urbanistique constitue un élément capital dans le développement économique et social de la région.

Cependant, le processus d'urbanisation dans la région est une tendance à caractère inégal. On observe ainsi l'émergence des quartiers résidentiels et zones industrielles, entre Ain Kaddous, Dhar Khémis et Ben Dabbab au Nord-Ouest de la ville et Al Adarissa, Aouinat El hajjaj, Sidi Brahim, Montfleuri, Zouagha, Bensouda au sud et au sud-Ouest, tout en passant par la nouvelle zone industrielle, la partie Nord à l'Ouest, tout en passant par la nouvelle zone industrielle, la partie Nord à l'Ouest de Fès-amont sur les pentes de Jbel Tghat, ainsi que les quartiers de Jnanate et Sahrij Gnaoua à l'Est.

Ainsi, à Fès, en tant que métropole régionale, se trouve un paysage urbain ou s'opposent l'ancienne médina traditionnelle et la ville nouvelle « moderne », les quartiers de villas et les différentes composantes du sous habitat. Ces contrastes, actuellement modulés par la pression de l'immigration provenant des campagnes, s'accentuent tant au niveau des différentes zones d'habitats qu'à celui des formes variées du cadre bâti des types de logements urbains actuels.

Quant à la province de Boulemane, le phénomène d'urbanisation demeure embryonnaire puisque le taux ne dépasse pas 23%..

En matière d'armature urbaine, son architecture fait ressortir les éléments suivants :

***Fès** : c'est une métropole régionale qui regroupe tous les atouts lui permettant de jouer un rôle primordial dans le développement économique régional et national. C'est le principal centre touristique dans la région, son importance dépasse les frontières du pays.*

De plus, la ville de Fès se trouve être un centre industriel d'importance nationale, en détenant la presque totalité de la production industrielle de la région. Elle est également un centre artisanal d'envergure internationale.

La médina de Fès est un patrimoine universel qui se caractérise essentiellement par la continuité du tissu urbain, dense et homogène.

L'importance de la ville de Fès est aussi confirmée par la large gamme d'activités commerciales, de service et administratives qui y sont installées.

***Sefrou** : c'est une ville moyenne du Dir. Moyen Atlasique, à 28 Km seulement de Fès, cette ville doit son développement à ses potentialités agricoles et touristiques.*

Son pouvoir d'attraction est limité, en raison, à la fois de sa proximité de Fès, de la modestie de sa base économique et de son arrière-pays rural qui n'abrite pas de fortes densités humaines.

En tant que zone de contact entre Fès et Boulemane, ce centre urbain a renforcé ses relations d'échanges commerciaux des produits de différents types. Les détaillants issus des localités voisines (Bhalil, Al Menzel, Imouzer Marmoucha) viennent à Sefrou pour s'approvisionner en produits alimentaires.

***Boulemane** : C'est une province qui présente des différences souvent contradictoires. En effet, la partie Nord-Ouest de la province révèle les particularités du moyen Atlas, le reste du territoire, en grande partie semi-désertique, est faiblement peuplé.*

Dans cette province, la prépondérance du secteur primaire, notamment l'élevage développé et l'agriculture traditionnelle se fait sentir. Le commerce intérieur n'est que d'une importance locale. Les centres urbains figurant dans cette province et qui sont d'un caractère similaire sont : Missour, Outat El Haj, qui forment avec Boulemane, les sommets d'un triangle spatial caractérisé par l'activité de la transhumance exercée par les éleveurs.

B. Habitat : Modernité et tradition

L'industrie de l'immobilier est en plein Boom ces dernières années et l'offre est aujourd'hui abondante et diversifiée. Dans la région, le secteur du bâtiment et des travaux publics emploie quelques 34.000 personnes soit 8% de la population active de la région. Ce secteur est l'un des éléments moteurs de l'économie de la région. Il façonne l'enchevêtrement du paysage urbain avec un taux d'urbanisation de près de 75,6%. L'aspect urbanistique constitue un élément fondamental dans le développement économique et social de la région. Plusieurs opérateurs publics et privés s'activent pour l'édification de plusieurs constructions décentes répondant aux exigences de la modernité tout en préservant le patrimoine architectural traditionnel et millénaire de la région. Il est à souligner que l'habitat en milieu urbain est dominé par le type marocain (moderne et traditionnel) qui abrite plus de 70% des ménages de la région, dont 53% sont propriétaires de leur logement et 32% sont des locataires. Quant à l'habitat sommaire, elle abrite plus de 7% des ménages. Le développement du logement économique contribue à lutter contre l'informel qui est condamné, à très court terme, à disparaître. L'état accorde une aide, aux acheteurs, de logement moyen de gamme. Pour encourager l'accès à la propriété, le gouvernement a crée en 2002 un 1er fonds en titrisation. Un 2ème fonds devrait voir le jour prochainement.

Besoins annuels globaux de la région en logements

Préfecture et province	Besoins annuels pour la résorption du déficit	Besoins annuels relatifs à la croissance démographique	Total besoins annuels	%Régions
Fès	1778	6100	7878	49,70
My Yakoub	1252	4550	5802	36,61
Sefrou	445	1100	1545	9,75
Boulemane	74	550	624	3,94
Total	3549	12300	15849	100

C. État de conservation des habitations et déficit en logements

a) État de conservation des habitations

La Médina avec le quart de la population de la ville de Fès et la moitié des emplois, se trouve en état plus ou moins avancé de vétusté : plus de 50% du cadre bâti est dégradé et 10% menaçant ruine. Le nombre total des ménages concernés par cette situation est de 18904.

Face à cette dégradation continue du bâti traditionnel, un effort croissant a été fourni pour la sauvegarde de la Médina. Ainsi, un plan d'aménagement intra-muros a été réalisé. En parallèle, une stratégie de réhabilitation a été approuvée pour un coût estimé à 540 M.DH et échelonnée sur une dizaine d'années. Les projets de sauvegarde de première priorité sont de trois catégories : ceux financés par l'Etat, ceux financés par la commune et ceux financés par des dons gérés par l'ADER.

b) Déficit en logements

Le déficit en logement et la croissance rapide de la population urbaine ont des répercussions directes sur la qualité et la disponibilité de l'habitat.

En effet, la dégradation du cadre bâti (cas de la Médina et des quartiers insalubres en pleine expansion) est l'illustration spatiale apparente du grave déficit en logements au niveau local.

Situation de l'habitat insalubre dans la région

Préfecture/ Provinces	Menaçant ruine Nbr. ménages	Quartiers sous-équipés Nbr. ménages	Bidonvilles Nbr.ménages	Total
Grand Fes	6.400	17.000	7.726	31.126
Sefrou	100	5.483	274	5.857
Boulemane	0	4.364	168	4.532
Total	**6500**	**26.847**	**8.168**	**41.515**

Source : Direction Régionale de l'Habitat et de l'Urbanisme, 2003.

Evaluation du déficit en logements

Préfecture/ province	Déficit RGPH 1994	Ménages additionnels	Création logements réglementaires sep.94-déc.03	Déficit actualisé à fin déc.03
Grand Fès	25.543	82.000	44.070	50.830
Sefrou	3.803	10.500	5.818	6.920
Boulemane	2.139	4000	2.933	2850
Total région	31.485	96.500	52.822	60.600

Source : DRHU, 2003.

3-LES RESSOURCES DE LA REGION

I. Ressources naturelles

La région est riche en ressources naturelles qui lui permettent de renforcer un développement. Leur diversité (le sol, l'eau, les forets, et les ressources minières) dans le temps et dans l'espace permet à la région de jouer un rôle important dans l'activité économique.

Concernant les sols, trois grands types de sols caractérisent la région :

Les sols minéraux dans le territoire de Boulemane :

Les sols bruns : ce sont des sols de formation épaisse, assez fertile et riche en éléments nutritifs, ils sont localisés dans les plaines de saiss ;

Les sols tirs et vertigos : Ce sont des sols qui possèdent, la meilleure valeur agricole, que l'on retrouve dans les plaines fertiles de saiss et sefrou.

Pour ce qui est des ressources en eaux, à l'instar des éléments du milieu naturelle, l'hydrologie présente des aspects bien particuliers à l'intérieur de la région et ceci, aussi bien pour les eaux superficielles que pour les eaux souterraines.

En effet, les eaux superficielles sont contenues à l'intérieur de l'espace de deux grands bassins versants précités ne figure en totalité à l'intérieur de l'espace régional étudié.

Le Sebou prend sa source dans le moyen Atlas. Cette chaîne abondamment arrosée, aux terrains perméables, forme un véritable château d'eau où s'alimentent les principaux fleuves du Maroc (le Sebou, la Moulouya et l'Oum er-rebia).

Il reçoit les cours d'eau qui drainent le plateau de Fès avant de s'engager dans les collines pré rifaines. Les apports moyens du Sebou s'élèvent à 5600Mm3, dont plus de 80% correspondent aux sous bassins versants.

Le bassin versant de L'Oued Sebou s'étend sur une superficie de 38.000Km2. L'une de ses caractéristiques, est l'hétérogénéité de ses affluents : l'Oued Fès, Les oueds Mehrez et Boufekrane.

La Moulouya qui traverse le territoire de Boulemane prend sa source hors du territoire de la région dans la zone de contact entre le Moyen Atlas et le Haut Atlas. Dénommé d'abord « oued Guelgou », l'oued ne prend le nom de Moulouya qu'à partir de Boumia au nord de Midelt.

La région Fès-Boulemane est relativement riche en ressources en eau ; le bassin de Sebou, pourvu d'un système de retenue, de conservation et d'utilisation des eaux superficielles, est en mesure d'améliorer les potentialités et la valeur des terres agricoles, aussi bien à l'intérieur qu'en dehors des limites de la région.

S'agissant des eaux souterraines de la région Fès-Boulemane, elles sont réparties à travers deux domaines :

Le domaine atlasique, constitué pour une grande part, de formations calcaire très perméable, il renferme d'abondantes nappes aquifères qui assurent d'ailleurs le rôle de réservoir régulateur dans l'alimentation des oueds superficiels. Ce domaine englobe le système aquifère le plus riche de la région (plaine de Saiss)

La nappe du saiss est alimentée par le potentiel utilisable des infiltrations qui s'opèrent dans le causse Moyen Atlasique ; la partie de cette nappe qui est en territoire de la région, est estimée à 40 Millions de m3 /an.

Le domaine Sud de la région, celui-ci est mal connu. Son potentiel hydrologique fait partie essentiellement du domaine fossile (nappes aquifères souterraines emprisonnées dans des profondeurs géologiques). Son potentiel utilisable est estimé à environ 5 Millions de m3 /an.

Il y a lieu de souligner que la région, offre des opportunités considérables en matière de ressources thermales minérales. Il s'agit des ressources de sidi harazem, de Moulay Yacoub et d'Ain Allah.

La principale en est la source de Sidi Harazem qui est actuellement une valeur économique d'une grande importance. Elle est exploitée par la Société de Thermalisme Marocaine (Sotherma) et son débit est de 12,5 Millions de mètres cubes par an.

a) L'eau

Les apports en eau de surface sont de l'ordre de 990 Mm³ par an dont : 56% dans le bassin de Sebou, 44% dans le bassin de Moulouya.
Il est à noter que ces apports présentent une irrégularité assez importante dans l'espace et dans le temps.
Les cours d'eau les plus importants dans la région Fès-boulemane, sont repris dans le tableau suivant :

Cours d'eau dans la région de Fès- Boulemane

Provinces	Oued	Station	Débit moyen (m^3/s)	Débit d'étiage (m^3/s)
My Yacoub	Sebou	Dar El Arsa	25	4
	Mikkes	El Hajra	1.5	0.3
Sefrou	Zeloul	Dar El Hamra	2.5	0.08
	Sebou	Azzaba	20	-
Boulemane	Guigou	Ait Khabbach	1	0.01
	Maasser	El Mers	1.8	0.07
	Moulaya	Missour	8.5	-
	Moulaya	Outat El Haj	10.1	-
	Moulaya	Tandit	11.7	-

Source : Agence du bassin Hydraulique Sebou, 2004.

Débits des sources

Les principales sources de la région se présentent comme suit:

Préfecture / Provinces	Sources	Débit (litres /s)
SEFROU	Ain Atrous	200
	Ain Sebou	2000
	Ain Timerdine	880
	Ain Ouamender	295
	Ain Skhounate	1015
BOULEMANE	Ain Tadourt	190
	Ain Tataou	92
	Ain Titzil	150
	Ain Tsaf	150
	Ain Rakhou	100
FES	Ain Barda	295

Source : Agence du bassin Hydraulique Sebou, 2004 .

Pour les eaux souterraines, la région renferme plusieurs nappes :

Nappes phréatiques et profondes du Sais,

Nappe de causses moyens Atlasique,

Nappe du couloir Fès- Taza,

Nappe du Moyen Atlas plissé.

Ces nappes sont exploitées pour l'alimentation urbaine et rurale en eau potable, pour l'irrigation et pour usage industriel.

Carte des nappes phréatiques de la Région

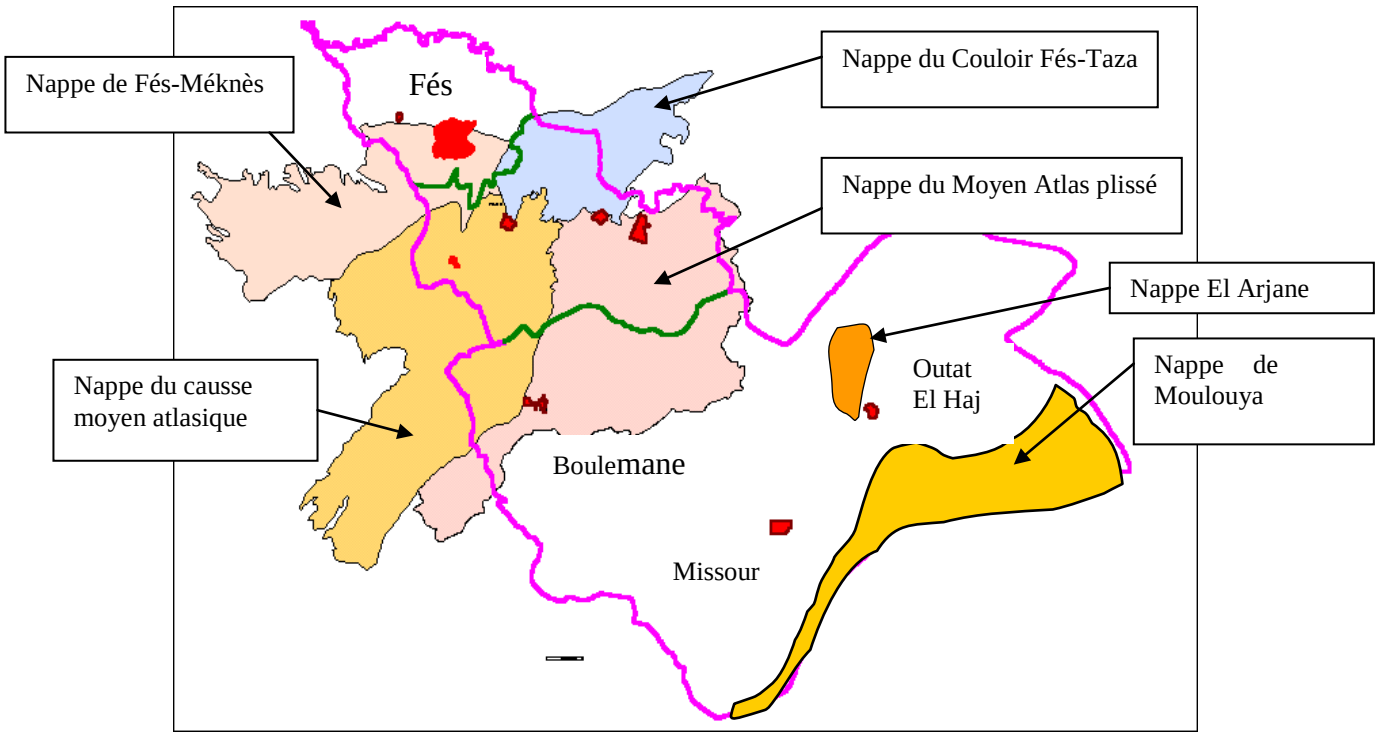

Source : Agence du bassin Hydraulique Sebou, 2004 .

b) La forêt

Le secteur forestier de la région couvre environ 825.024 ha soit 10% de la superficie forestière nationale (39% de l'ensemble du territoire de la région).

Répartition de la superficie forestière par préfecture et provinces

Préfecture et Provinces	Superficie (Ha)				%
	Forêts naturelles	Reboisement	Nappe alfatière	Total	
Fès		262	-	262	0,03
Sefrou	130893	6687	-	137780	16 ,58
Boulemane	142779	1469	548260	677818	83.37
Total	273672	8618	548260	825024	100

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat des Eaux et Forêts, 2003.

Les formations forestières sont constituées essentiellement de chêne vert, de thuya, de cèdre et de zones alfatières comme le montre le tableau suivant :

Importance des formations forestières de la région

Essence	Superficie	%
Chêne vert	159588	19.30
Thuya	27700	3.35
Genévriers	22217	2.68
Cèdre	18287	2.22
Pins	3680	0.45
Reboisement	11359	1.37
Autres essences	36200	4.37
Nappes alfatières	548260	66.27
Total	827291	100

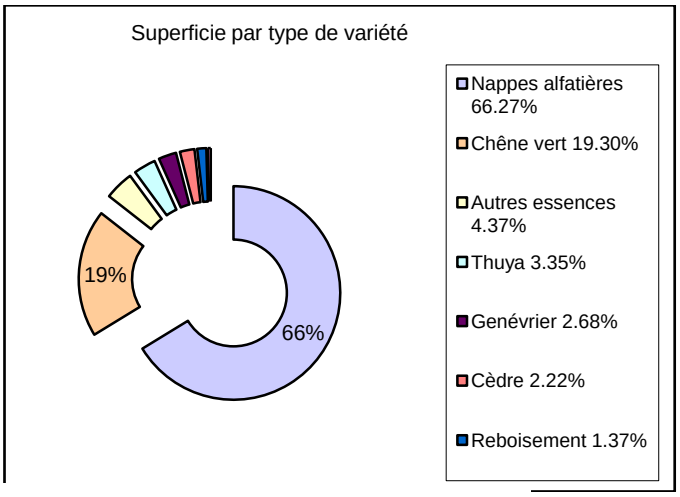

Source : Direction Régionale du haut commissariat des eaux et forêts, 2003.

c) La faune

La région de Fès-Boulemane se caractérise par une faune remarquable avec des espèces phares comme la gazelle de cuvier et Dorcas , le mouflon à manchette , l'outarde Houbara, la perdrix Gambra le lièvre... La dernière panthère de la région a été abattue en1974 dans la région d'Immouzer Marmoucha.

La gazelle Dama et l'autruche qui, autrefois, peuplaient la région ainsi que d'autres espèces comme le Cerf Sica, l'Oryx et l'Addax peuvent y être réintroduits pour augmenter d'avantage la valeur du site.

Une réserve de chasse abrite actuellement une population importante de Cerfs élaphe réintroduits. Les autorités forestières ont l'intention de substituer à cette espèce le Cerf de Bérbérie, espèce originaire de l'Afrique du Nord, dont quelques spécimens ont été réintroduits avec succès dans les zones d'Ain Leuh et de Tazéka.

Dans ce cadre, en conformité avec la stratégie nationale des aires protégées, la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Fès Boulemane vient de mettre en place deux réserves à gazelles : l'une à Enjil , pour la gazelle Dorcas et la seconde à Tirnest pour la gazelle de cuvier. Cette direction envisage de créer une troisième réserve à Tichoukt pour le mouflon à manchette dans le Site d'Intérêt Biologique et Ecologique du même nom.

Les lacs de la région constituent des milieux de transit ou de nidification de plusieurs oiseaux migrateurs dans leur va-et-vient entre l'Europe et l'Afrique. Des centres d'études et des ONG suivent de très près ces migrations.

d) La flore

La flore se caractérise par une très grande diversité dans la zone de Boulemane allant des salsolacées des zones de basse altitude, en passant par l'alfa et le romarin des altitudes moyennes (1000 à 2000m), pour atteindre les formations forestières à base de pin d'Alpe, thuya, chêne vert, cèdre et genévrier thuriféraire ainsi que les plantes en coussinets des zones de hautes altitudes.

e) Les réserves

Réserve des gazelles Dorcas à Enjil (Boulemane),
Réserve des gazelles de cuvier à Tirnet (Boulemane),
Projet de réserve de mouflon à manchette à Tichoukt (Boulemane),
Emirates Center for Wildlife Propagation (ECWP) pour la gestion durable de l'Outarde Houbara (Boulemane).

Sites d'intérêt écologique et biologique de la région Fés-Boulemane

Site	Type	Superficie (ha)	Fonction principale
Douiet	Humide	200	Protection des oiseaux migrateurs
Dayat Ifer	Humide	7	Protection de certaines espèces de poissons et oiseaux migrateurs
Ain Tit Zill	Humide	-	Protection de la faune et de la flore existante
Adrej	Terrestre	6.000	Protection de la forêt de thuya et de genévrier
Bouiblane I Bouiblane II	Terrestre Terrestre	5.800 2.530	Protection du cèdre de l'Atlas et des espèces animales autochtones
Takeltounte	Terrestre	1.060	Protection des forêts naturelles de pin d'Alep et de chêne vert
Jbel Tichoukt	Terrestre	12.500	Protection des forets naturelles (cèdre, chêne vert, genévrier), protection d'espèces rares et menacées.
Outat El Haj	Terrestre	10.000	Protection de la gazelle Cuvier et Dorcas
J.Taghyoult	Terrestre	10.000	Protection de foret de chêne vert et des oiseaux et animaux rares
Aghbalou Larbi	Terrestre	1.700	Protection de foret de chêne vert et des oiseaux et animaux rares
Bounacer	Terrestre	8.700	Protection de cèdre de l'Atlas et de la faune rare
Total	-	45.997	-

Source : DRHCEF, 2004.

f) Les zones à Protection Spéciale

Un programme prioritaire d'intervention a été élaboré dans une première phase pour la protection des retenues de barrage contre l'envasement notamment le barrage d'Allal El Fassi.

L'étude d'aménagement anti-érosif du bassin versant du barrage Sidi Chahed est en cours. Les aménagements à réaliser pourraient faire l'objet de partenariats entre administrations, collectivités, O.N.G. et populations locales.

La retenue et ses environs immédiats peuvent constituer une zone de récréation pour les populations des deux villes de Fès et Meknès. Des aménagements récréatifs peuvent être réalisés par des investissements étatiques ou privés.

Cette retenue subit des pollutions graves par les margines issues des huileries situées en amont de la retenue particulièrement à Taoujdate et à Mhaya. Des mesures de protection de ce site doivent être prises impérativement pour qu'à l'avenir ce site soit sauvegardé.

Consistance du Programme d'Intervention Prioritaire

Nature de l'opération	Volume	Coût en DH
Actions anti-érosives		
-Reboisement (ha)	3490	41 880 000
-Reconstitution des forêts (ha)	850	6 800 000
-Aménagement de parcours (ha)	3 700	25 900 000
- Elaboration de plan d'aménagement de forêt (ha)	23 000	1 610 000
-Elaboration de plan d'aménagement des SIBES (ha)	33 000	650 000
-Prévention et lutte contre les incendies (ha)	99 000	990 000
-Correction mécanique du réseau hydrographique : -Seuils en gabions (m³) - Seuils en pierres sèches (m³)	 49 050 3 750	 34 335 000 1 125 000
-Végétalisation des berges (ha)	370	4 810 000
Actions de développement local		
-Plantation fruitières nouvelles (ha)	3 400	34 000 000
-Entretien des plantations fruitières existantes (ha)	1 400	4 200 000
-Confection et réfection des seguias (Km)	21	315 000
- Captage des eaux (u)	6	120 000
- Ouverture de pistes (Km)	85	9 520 000
Amélioration de pistes (Km)	103	4 120 000
-Amélioration et confection de cordons et murettes (ha)	270	2 430 000
Confection des terrasses (ha)	20	2 100 000
Développement apiculture, activité féminine,(douar)	18	5 400 000
Encadrement et frais de gestion		9 000 000
Total	190 305 000	

Source : DRHCEF, 2004.

4-Les Infrastructures

A. Les voies de communication

Les transports constituent un maillon important dans la chaîne des activités économiques de la région. Le système des transports de la région inclus trois groupes fonctionnels : transport routier, transport ferroviaire et transport aérien.

Les secteurs routier et ferroviaire détiennent le rôle essentiel pour assurer le transport régional et c'est grâce au transport routier que s'effectuent toutes les liaisons intérieures de la région Fès-Boulemane.

Pour sa part, le transport aérien acquiert son importance au niveau supérieur interrégional, en assurant des liaisons hors du territoire de la région

La région dispose de réseaux routiers, autoroutiers, ferroviaires et aéroportuaires appréciables, créant ainsi des conditions favorables pour le développement :

Routes communales : 154,4 Km ;

Routes provinciales : 1 900,5 Km ;

Routes régionales : 677km ;

Routes nationales : 372,8 km ;

Autoroutes : 18 Km ;

Réseau ferroviaire : 59 Km ;

Réseau aéroportuaire : l'aéroport « Fès Saïs » a une emprise au sol de 233 Ha et à une capacité de 124.200 passagers / an.

a. Réseau routier

Les routes revêtues ou non dans la région Fès Boulemane en 2003

	Revêtues	Non revêtues	Total
Fès-Boulemane	1513	1139	2652
%dans le total national	4,72	4,53	4,63

Source : Ministère de l'équipement et du transport (Direction des routes et de la Circulation Routière)

La région dispose d'un réseau routier de 2.652 Km dont 1.513 sont revêtu et 1.139 non revêtu

Actuellement, la wilaya de Fès est renforcée par un axe autoroutier qui permettra de développer davantage la qualité de la desserte routière.

Par ailleurs, le tronçon le mieux entretenu de la région est la route nationale qui représente l'axe et le support principal de la trame routière dans Fès.

En ce qui concerne les routes provinciales plus spécialement, leur défaut général le plus courant s'exprime dans le manque de revêtement et la faible largeur, ceci concerne toute la région.

Quand au trafic, la route la plus chargée est la route nationale, le trafic le plus intense étant enregistré sur le tronçon Sefrou-Boulemanedans la région.

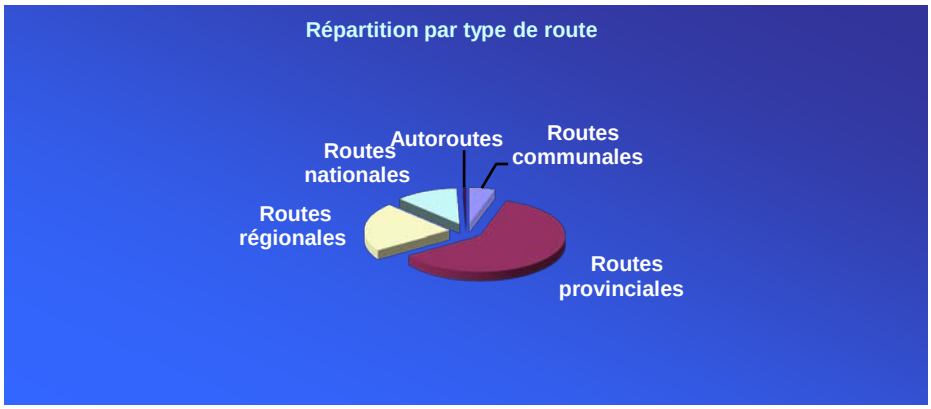

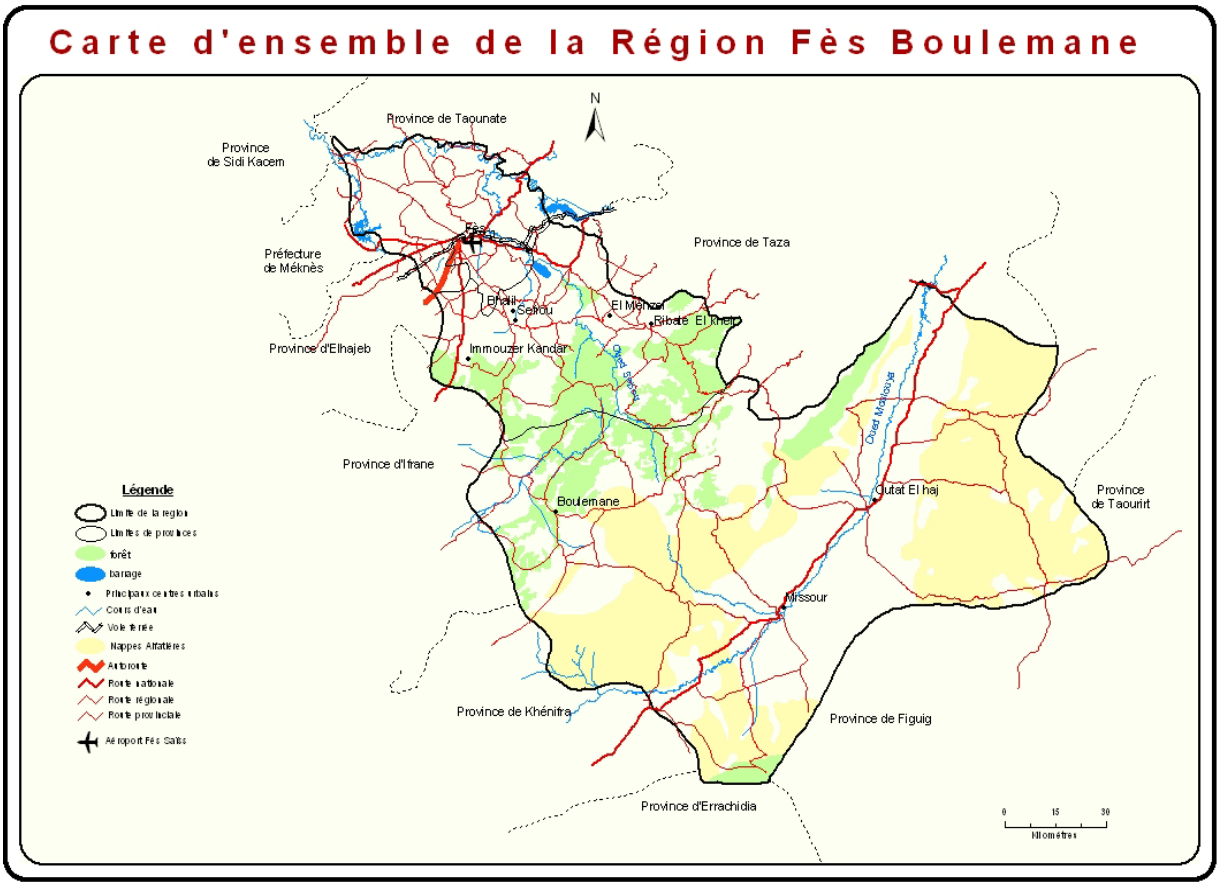

b. Réseau ferroviaire :

Dans la région Fès-Boulemane, seule Fès est desservie par un transport ferroviaire 59 Km, et dispose de cinq gares de chemin de fer, le nombre de cinq gares de chemin de fer, le nombre de voyageurs est près de 1.300.000/an et le tonnage de marchandises transportées est de 900.000 tonnes l'an. Par ailleurs, les voies de chemin de fer entre Fès et Rabat sont en cours de doublement afin de permettre un accroissement du trafic.

c. Réseau Aéroportuaire :

La région est dotée d'un Aéroport d'une importance internationale réelle, celui de « Fès-Saiss », avec une emprise au sol de 223 Ha et d'une capacité de 124.000 passagers/an, et de 570.000 tonnes de marchandises.

Cet aéroport assure également des vols intérieurs avec des liaisons à destinations d'Agadir, de Casablanca, de Marrakech et de Tétouan.

B. Les équipements hydrauliques

Barrages existants dans la région de Fès-Boulemane (Bassin du Sebou)

Préfecture/ Provinces	Barrage et lacs collinaires	Oued	Date de mise en service	Capacité	Destination
Fès	El Gaada	Boufekrane	1992	2.9 Mm3	• Protection de la ville de Fès contre les inondations
	Moulay Arafa (Mehraz)	Mehraz	1993	620000 m3	• Protection de la ville de Fès contre les inondations
	Atchane	El Atchane	1990	270000 m3	• Abreuvement
My Yacoub	Sidi Chahed	Mikkes	1996	170 Mm3	•Alimentation en eau potable et industrielle (AEPI) • Irrigation
Sefrou	Allal El Fassi	Sebou	1990	64 Mm3	• Energie •Irrigation•Transfert •Alimentation en eau potable et industrielle (AEPI)
	Aggay	Aggay	1994	1.25 Mm3	• Protection de la ville de Sefrou contre les inondations
	Kouchat	Kouchat	1990	46000 m3	• Protection de la ville de Sefrou contre les inondations
	Bensassi	Bensassi	1990	61000 m3	• Protection de la ville de Sefrou contre les inondations

Source : ABHS, 2004.

Barrages projetés dans la région

Préfecture/ Provinces	Barrages	Volume de la retenue (Mm3)	But
Sefrou	M' dez	597	Production Hydroélectrique et irrigation dans le Gharb
	Ain Timedrine	13.2	Compensateur du barrage M' dez
Boulemane	Sehb El Merga	8.7	Protection contre les crues du centre de Guigou et irrigation
Fès	Ouled Tayeb	1.75	Protection de la ville de Fès contres les crues de l'oued Himmer

	Bsabis	1.7	Irrigation et abreuvement du cheptel

Source : ABHS, 2004.

Les sources d'énergie disponibles et leur mode de conservation

La région de Fès-Boulemane dispose de deux systèmes d'approvisionnement: l'énergie électrique et les produits pétroliers. La production et la distribution de l'énergie électrique sont assurées par l'Office National de l'Electricité (O.N.E) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Fès (RADEEF). L'office s'occupe de la production et de la distribution de l'énergie dans les zones où la régie n'intervient pas, alors que cette dernière se charge de la distribution dans le périmètre urbain de la ville de Fès.

Pour ce qui est du secteur pétrolier, sa gestion est assurée par le privé. En effet, l'approvisionnement de la région en carburants et en gaz de pétrole liquéfié est assuré par plusieurs sociétés.

Les sociétés exerçant sur le territoire régional disposent d'importants équipements de stockage, de distribution des carburants, d'emplissage et de distribution de butane. Parmi les plus importants équipements, on peut citer : deux stations de stockage des carburants dans la préfecture Fès Jdid Dar Dbibagh (un réservoir à l'aéroport Fès-Saïss et un autre à Doukkarat), 67 stations de distribution, un centre emplisseur de butane à Ben Souda et 19 dépôts de distribution des bouteilles à butane.

Poste et télécommunications

La région compte en 1997, 40 bureaux de poste, 3 guichets annexes et 39 agences postales qui se concentrent essentiellement dans les provinces de Sefrou et Boulemane.

Concernant les 83.800 lignes téléphoniques disponibles, elles se repartissent à travers la préfecture et les provinces de la région de la façon suivante :

Préfecture/ provinces	Abonnements téléphoniques	Agences postales	télex
Fès	53703	16	124
Sefrou	7672	09	06
Boulemane	3088	14	10
Total	64463	39	140

Source : H.C.P, 2003.

5- les Secteurs Sociaux

5-1-La Santé et le bien être social

5-1-1-L'Organisation des Services de la Santé

Espace territorial

Au niveau préfectoral et provincial, le secteur de la santé est organisé en deux réseaux :

Réseau hospitalier chargé des soins curatifs (Urgences, Médecine, Chirurgies générale, Maternité, Pédiatrie…),

Réseau des soins de santé de base (RSSB) : c'est à travers ce réseau que se développe la stratégie visant l'amélioration de la santé des citoyens par la promotion de la santé, la prévention et les soins essentiels, La couverture sanitaire de ce réseau est basé sur :

- Le mode fixe : assuré au niveau des formations sanitaires (dispensaires, centres de santé et unités d'accouchement).

- Le mode mobile : assuré par l'itinérance et les équipes mobiles.

- Les structures d'appui : centre de diagnostic, centre de diagnostic spécialisé de la tuberculose (CDST), laboratoire d'hygiène du milieu, laboratoire des maladies parasitaires.

Ces deux réseaux sont coiffés par la délégation préfectorale et provinciale du Ministère de la Santé.

Modalités de gestion

La gestion du réseau hospitalier se fait d'une façon horizontale sous forme de SEGMA,

La gestion du réseau ambulatoire se fait d'une façon verticale, en effet, les différents programmes sanitaires sont organisés par les services centraux et leur exécution est assurée par le Service de l'Infrastructure d'Action d'Ambulatoire Provinciale (S.I.A.A.P).

Modalités d'intégration

Il existe une coordination très étroite entre le secteur de la santé et les autres services extérieurs opérant dans le territoire de la province sous la coordination de Monsieur le Wali ou Messieurs les Gouverneurs.

La déconcentration

La politique nationale de la déconcentration en matière sanitaire s'effectue par :

- La délégation des crédits,
- La gestion locale des ressources,
- La gestion locale des programmes de santé.

Quant à la gestion des ressources humaines, elle reste toujours concentrée : (formation, recrutement, rémunération…).

5-1-2-Le réseau des services de santé de la région

Infrastructure	Préfecture ou Provinces					
	Fès Jdid Dar Dbibagh	Fès Médina	Zouagha My Yacoub	Sefrou	Boulemane	Ensemble
Dispensaire rural	***1***	***2***	***4***	***5***	***10***	***22***
Centre de santé	***9***	***8***	***11***	***8***	***4***	***40***
Hôpital général régional	***1***	-	***1***	-	-	***2***
Hôpital spécialisé régional	***1***	***1***	***1***	-	-	***3***
Maternité	1	-	***2***	***1***	***3***	***7***
Hôpital provincial	-	-	-	***1***	***1***	***2***

Hôpital local	-	-	-	-	*1*	*1*
Clinique	*11*	-	-	-	-	*11*
Pharmacie	*116*	*24*	*40*	*19*	*7*	*206*
Laboratoire d'analyses médicales	*16*	*1*	*1*	*2*	*1*	*21*

Source : Haut commissariat au plan, 2004.

5-1-3 - Les organisations du secteur privé et de la société civile opérant dans le domaine du développement socio sanitaire :

De nombreuses associations et organismes interviennent dans le développement socio sanitaire :

- *Association des médecins,*
- *Association des diabétiques,*
- *Association des aveugles, des malvoyants et handicapés,*
- *Association marocaine de planification familiale,*
- *Croissant Rouge Marocain,*
- *Association du scoutisme,*
- *Association de bienfaisance,*
- *Association Fatima Fihria,*
- *Association Bougrine d'eau potable.*

5-1-4-Les programmes prioritaires de santé de base :

Programmes de santé maternelle et infantile : ces programmes visent la sauvegarde de la santé de la mère et de l'enfant et comportent :

- *Les programmes de Maternité Sans Risque (MSR) qui visent la réduction de la mortalité maternelle et infantile liée à la grossesse et à l'accouchement,*
- *Les programmes nationaux d'immunisation,*
- *Les programmes de planification familiale,*
- *Programmes d'épidémiologie et d'hygiène du milieu : ils visent à lutter contre les maladies par l'amélioration des conditions du milieu environnant et ils comportent :*
- *Les programmes de lutte contre les maladies à transport hydrique et épidémique,*
- *Les programmes de lutte contre les maladies parasitaires (leishmaniose, paludisme, lèpre, tuberculose …).*
-
- *Programmes de formation continue du personnel médical et d'information, éducation et communication (IEC) de la population.*

5-1-5-Les programmes d'amélioration de la qualité de la santé :

Les actions développées dans tous les domaines convergent essentiellement vers l'amélioration de la qualité de la santé de l'individu et de la communauté et plus particulièrement des couches les plus défavorisées.
Les programmes suivants sont les plus développés dans ce sens:

- *Programme national de l'assurance qualité,*
- *Programme des besoins essentiels de développement (BES),*
- *Programme d'extension de la couverture sanitaire (PECS),*
- *Programme d'alimentation groupée du milieu rural en eau potable (PAGER),*
- *Programme d'alimentation en eau potable en milieu rural (MEDA),*
- *Programme de financement et de gestion des services de santé (PEGSS).*

5-1-6-Les priorités pour le développement socio-sanitaire de la région :

Pour satisfaire les besoins de la population, les actions prioritaires suivantes ont été identifiées pour le développement socio-sanitaire:

- *le renouvellement et l'amélioration du plateau technique médical,*
- *la construction de nouveaux centres hospitaliers,*
- *le projet SAMU (Service d'Aide Médicale Urgent) à Fès en collaboration avec la coopération franco-marocaine et le ministère de la santé,*
- *la réhabilitation et la mise en sécurité des bâtiments abritant les services hospitaliers,*
- *l'acquisition d'équipements de diagnostic et de traitement pour les services hospitaliers,*
- *l'amélioration des conditions d'hébergement des malades et conditions de transport,*
- *la mise en place de structures de la direction du centre hospitalier et la modernisation du système de communication et d'information,*
- *combler l'énorme déficit en ressources humaines qui constitue un handicap majeur quant au bon fonctionnement des services,*
- *le renforcement des moyens d'évacuation en affectant des ambulances dans les zones qui en sont dépourvues,*
- *l'amélioration du mode de vie de la population par la généralisation de l'accès à l'eau potable, au réseau d'assainissement, à l'électricité et le désenclavement des localités par l'instauration de routes carrossables.*

5-1-7-Les déficits du secteur :

Répartition déséquilibrée de l'infrastructure sanitaire entre les provinces et les préfectures de la région. En effet, on note une forte concentration du corps médical et des établissements publics ainsi que privés dans la ville de Fès,

L'ensemble des hôpitaux observent un vrai déficit au niveau de l'encadrement médical et paramédical.

Certains services d'hospitalisation des hôpitaux généraux sont particulièrement saturés.

5-2-L'éducation

5-2-1-L'organisation des services éducatifs de la région :

Conformément à la loi N° 07.00 du 19 mai 2000, il est créé dans chaque région du Royaume sous la dénomination « Académie Régionale de l'Education et de la Formation », un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique éducative et de la formation, compte tenu des priorités et des objectifs nationaux établis par l'autorité de tutelle. Les délégations préfectorales et provinciales de L'Education Nationale relève de l'Académie Régionale. Toute ouverture, extension ou modification d'établissement d'enseignement scolaire privé ou préscolaire est soumis à l'autorisation préalable de l'académie régionale de l'éducation et de la formation.

5-2-2 - Le réseau des services éducatifs du territoire régional :

Secteur public :

Enseignement	Nb. Etablissements	Nb. Enseignants	Nb. Elèves
Fondamental	784	7669	198571
Secondaire collégial et qualifiant	112	7588	101006
Centre de formation des institutrices	01	87	193
Centre pédagogique régional	01	66	249
Ecole normale d'enseignement supérieur (ENES)	01	86	101

Source : A.R.E.F, 2003

Secteur privé :

Enseignement	Nbr. Etablissements	Nbr.Enseignants	Nbr. Elèves
Préscolaire	549	989	28574
Fondamental	78	733	14052
Secondaire collégial	15	86	851
Secondaire qualifiant	18	121	1245

Source : A.R.E.F, 2003.

L'enseignement supérieur :

L'enseignement supérieur public de la région se compose de deux universités :

- *L'université d'enseignement religieux Quaraouiyine,*
- *L'université Mohamed BEN Abdelleh à laquelle sont rattachées 6 facultés, dont la faculté de médecine et de pharmacie et une Ecole Supérieure Technique (les autres facultés sont celles que l'on retrouve dans toutes les universités : Droit, Sciences Humaines et Sciences),*

L'enseignement supérieur privé compte les établissements suivants :

- *L'Ecole Supérieure d'Optique et de Lunettes (ESOL),*
- *L'Ecole Supérieure d'Orthopédie Rafiki,*
- *L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales,*
- *L'Ecole Polyvalente Supérieure d'Informatique et d'Electronique (EPSIEL),*
- *L'Ecole Supérieure d'Ingénierie en Sciences Appliquées (ESISA),*
- *L'Ecole Supérieure de Management, de Commerce et Informatique (Sup-Management),*
- *L'Ecole Supérieure de Secrétariat d'Informatique et de Comptabilité (ESSISF),*
- *L'Ecole des Hautes études Commerciales et Informatiques.*

5-2-3- Le niveau de scolarisation de la région :

Niveau de scolarisation selon le type d'enseignement

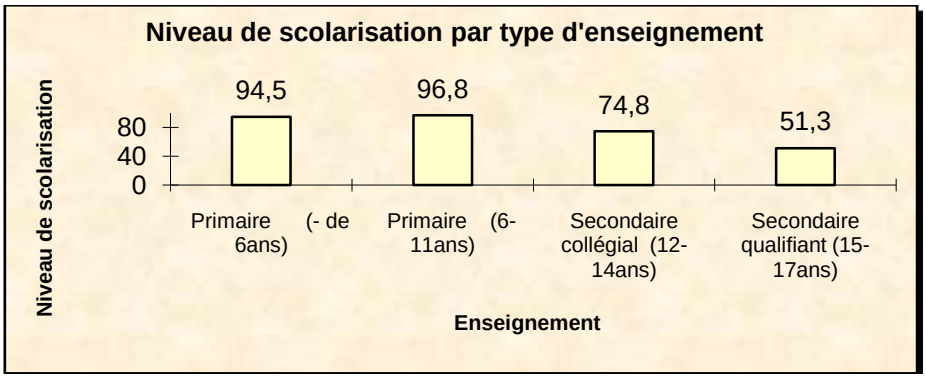

Source : AREF ,2003

5-2-4-Le niveau d'analphabétisme :

Taux d'analphabétisme selon le milieu et le sexe (10 ans et plus)

Sexe/ Milieu	Urbain %	Rural %	Ensemble %
Masculin	29,5	56,1	37,6
Féminin	54,0	86,8	63,7
Ensemble	**42,1**	**71,7**	**51,0**

Source : RGHP, 1994.

5-2-5- Les programmes prioritaires d'éducation :

- *L'application de la charte nationale de l'éducation et de la formation,*
- *L'élargissement du réseau des établissements scolaires,*
- *La généralisation de l'enseignement de base et la qualité d'enseignement dans tous les niveaux.*

5-2-6- Les programmes novateurs de développement éducatif local et de lutte contre la marginalisation sociale :

- *L'enseignement de la langue Tamazight à partir de la première année primaire,*
- *La promotion des programmes de formation qualifiante au profit des licenciés chômeurs,*
- *L'encadrement technique et pédagogique de la formation des incarcérés au sein de la prison Bourkaiz pour préparer leur réhabilitation sociale et professionnelle,*
- *La formation des jeunes déscolarisés des zones rurales éloignées par le moyen d'espaces mobiles de formation.*

Le total des bénéficiaires des cours d'alphabétisation au niveau de la région (Programme du Ministère de l'éducation nationale et des associations) est de 20955 personnes.

5-2-7- Les priorités pour le développement éducatif de la région

- *Aménagement et construction des nouveaux établissements scolaires au niveau rural,*
- *Optimisation et développement du dispositif de formation,*
- *Amélioration du système d'information/orientation,*
- *Développement de la formation alternée,*
- *Mise en œuvre de la démarche marketing,*
- *Développement des prestations aux entreprises,*
- *Perfectionnement des formateurs,*
- *Soutien à l'investissement/formation de l'entreprise,*
- *Promotion du principe de la formation tout au long de la vie, valorisation des acquis et certification des compétences,*
- *Renforcement des mécanismes d'insertion des jeunes diplômés,*
- *Soutien à la création et au développement entrepreunarial,*
- *Amélioration du partenariat pour le développement local,*
- *Poursuite des efforts de déconcentration et de décentralisation en matière de formation professionnelle,*
- *Amélioration du système d'information,*
- *Renforcement du partenariat avec les associations professionnelles,*
- *Mise en place d'un schéma directeur d'information,*
- *Elaboration d'un schéma directeur régional de la formation professionnelle.*

5-2-8- Faiblesses du secteur :

- *Une disparité notable entre le milieu rural et le milieu urbain, en matière d'établissements et d'encadrement éducatif,*
- *Une surcharge des classes notamment en milieu urbain où elles atteignent parfois 54 élèves par classe.*

5-3- La formation professionnelle

5-3-1 Situation du secteur :

Outre l'Office National de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;principal instrument de l'Etat en la matière ; la formation professionnelle est assurée, au niveau régional par les groupes opérateurs suivants :

Les départements formateurs publics (agriculture, tourisme, artisanat……)

Le secteur privé.

La formation professionnelle privée ne présente pas les mêmes caractéristiques que la formation publique puisqu'elle est particulièrement orientée vers les métiers du secteur tertiaire notamment la coiffure et l'esthétique.

1-Nombre d'établissements:

Préfecture/ Provinces	Ets.publics	Ets.privés
Fes	22	72
My Yacoub	1	-
Sefrou	7	10
Boulemane	3	-
Total	**33**	**82**

Source : OFPPT ,2003.

2-Nombre d'inscrits selon le sexe:

Préfecture/ Provinces	féminin	masculin
Fes	3698	3702
My Yacoub	-	24
Sefrou	206	585
Boulemane	72	212
Total région	**3976**	**4523**

Source : OFPPT ,2003.

3-Nombre d'inscrits selon le niveau de formation :

Préfecture/ Provinces	public	privé	total
Spécialisation	779	963	1742
Qualification	1929	735	2664
Technicien	1584	1250	2834
Technicien spécialisé	677	582	1259
Total région	**4969**	**3530**	**8499**

Source : OFPPT ,2003.

5-3-2-Déficits du secteur :

- *Concentration des cycles de formation et de la majorité des élèves dans la ville de Fès.*
- *Absence totale d'établissements privés dans les provinces de Boulemane et My Yacoub.*

5-4- La culture

La région Fès-Boulemane est considérée comme un pôle de rayonnement culturel au Maroc. Jouant son rôle de capitale spirituelle, Fès fût le berceau intellectuel et religieux du Royaume. Lorsqu'on descend de la ville nouvelle vers la médina, c'est un véritable voyage dans le temps que l'on fait qui nous ramène au cœur de l'époque médiévale.

En plus de son patrimoine architectural caractérisé par la médina de Fès et d'autres villes anciennes, la région est riche en événements culturels présents tout au long de l'année.

Le rayonnement culturel de la région peut être appréhendé suivant plusieurs aspects :

L'ancienne médina de Fès

Déclarée en 1976 par l'UNESCO comme patrimoine universel, cette cité médiévale fait désormais l'objet d'une attention particulière par plusieurs organismes nationaux et internationaux pour préserver son caractère authentique et unique.

Université Qaraouiyine

Fondée au XIVème siècle, elle est une des plus importantes universités du monde et est connue pour sa célèbre bibliothèque riche en livres et en manuscrits.

5-4-1 Infrastructures culturelles

Le réseau d

La région dispose de nombreux établissements à caractère culturel qui relèvent du Ministère de la Culture ainsi que d'autres départements ministériels (Jeunesse et Sport, Enseignement, Affaires Islamiques...).

Désignation	Nombres
Maison de culture	02
musée	03
Lieux d'exposition artisanale	04
Salle Cinéma	13
Bibliothèque	16
Complexe culturel	03
Conservatoire de musique	03

Source : Conseil Régional de F.B .PDES ,2004

5-4-2 Moussemes et festivals culturels :

Plusieurs manifestations à caractère culturel sont organisées annuellement dans la région et enrichissent ainsi le paysage culturel de la région :

- *Moussem du fondateur de la ville de Fès My IdrissII*
- *Moussem de Sidi Ali Boughaleb*
- *Festival des musiques sacrées du monde*
- *Festival de musique El Malhoun*
- *Fête des cerises à Sefrou*
- *Festival national de musique andalouse*
- *Festival des arts culinaires…etc.*

5-4-3 Les services régionaux chargés des affaires culturelles :

Délégation Régionale de la Culture,

Inspection Régionale des Monuments Historiques.

5-4-4 Les monuments historiques de La Médina de Fès :

Mausolées & Mosquées

Mausolée My Idriss

Mausolée Sidi Ahmed Tijani

Mausolée Sidi Ali Boughaleb

Mosquée Andalous

Mosquée Karaouine

Mosquée Rcif

Mosquée Bouanania

Mosquée Al Akbar- My Abdellah

Mosquée Lala Jamaâ Ezhar Fès – Jdid

Medersa Mesbahia

Medersa Seffarine

Demeures et Fondouks

Fondouk Nejjarine

Fondouk Chamaine

Fondouk Chrabliyine

Fondouk Kasbah Echams

Fondouk Aghissa

Fondouk Titwaniyine

Fondouk Cherratine

Dar Adiyil

Dar El batha

Dar M'cara

Palais Boujloud

Demeure Dar al Majlis

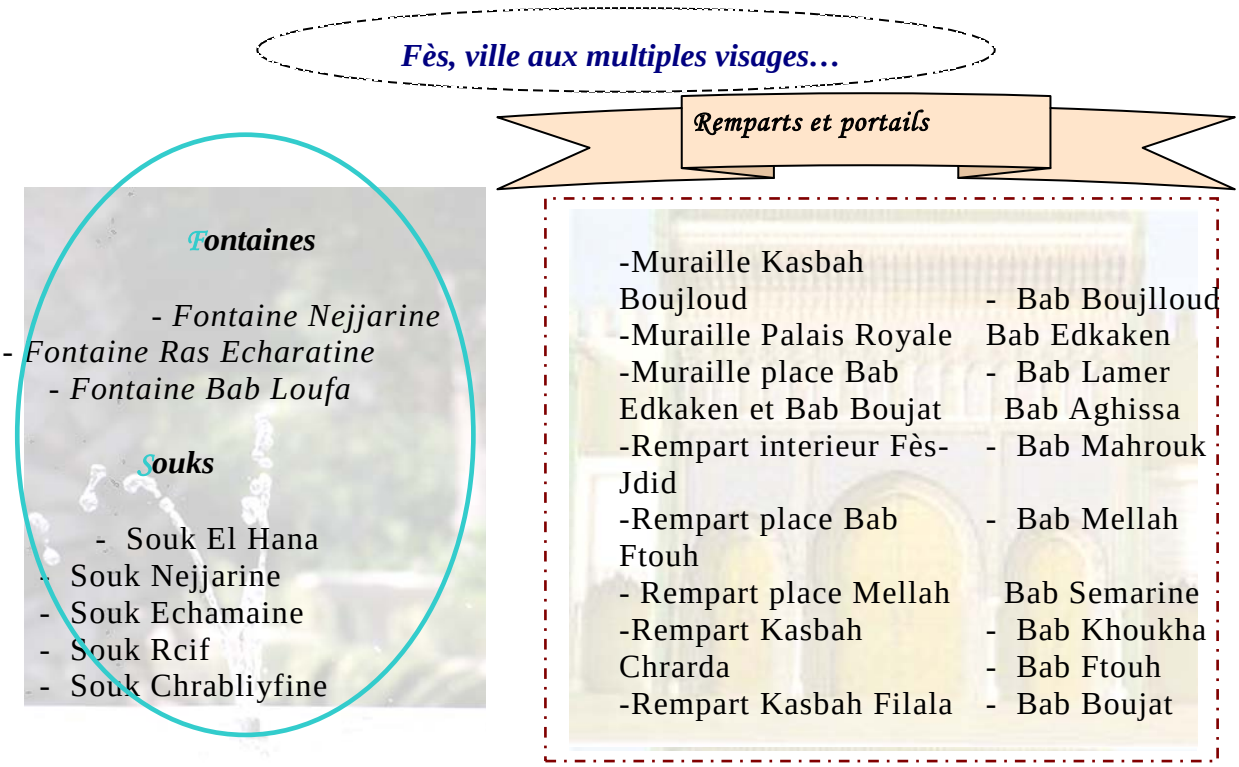

Les monuments historiques de Sefrou

Remparts et bastions de la ville de Sefrou

Ordonnance architecturale instituée dans la ville de Sefrou

Site de « El Menzel »

Site de Bhalil

5-4-5 Déficits du secteur

Concentration des équipements culturels dans la préfecture de Fès.

Absence de centres d'estivage dans la préfecture et les provinces de la région, hormis la province de Sefrou.

Quasi-absence des festivités culturelles au niveau de la province de Boulemane.

5-5 Services de base du territoire

5-5-1 L'approvisionnement en eau potable

Le taux d'accès de la population à l'eau potable dans la région Fès-Boulemane est comme suit :

La population urbaine est alimentée à 100%

La population rurale (projection 2002) est alimentée à 78%, ce taux prévoit d'atteindre 94% à l'horizon 2007.

5-5-2 Système de distribution de l'électricité et modalités de service

Sources d'énergie disponible et mode de conservation	Pas d'unité de production implantée dans la région. 2 unités de transformation THT/HT, 6 unités de transformation THT/MT.
Système de distribution de l'électricité et modes du service	- Distribution d'électricité aux clients moyenne tension par réseau 220 volts et aux clients basse tension par réseau 220-380 volts ; -Le service est assuré par des agences commerciales et agences de distribution.
Pourcentage de la population desservie par l'ONE	- Préfecture de Fès : Communes rurales d' Ain Beida, Sidi Harazem et Oulad Tayeb : 93%, (Arrondissement de Ben Souda – Zouagha): 100%, - Province de My Yacoub : 54% - Province de Boulemane : 100% - Province de Sefrou : 84%
Programme de développement :	Programme d'Electrification Rurale Global Programme d'Electrification des Quartiers Périurbains

Source : ONE, 2003.

5-5-3 Système d'assainissement liquide et solide

La région Fès-Boulemane présente des déficits notables en ce qui concerne l'évacuation et l'épuration des eaux usées d'origine urbaine. Le taux moyen de raccordement de la population à un réseau collectif d'assainissement est de 64%. Le déficit d'équipement est plus important que la moyenne nationale et place la région parmi les moins équipées du pays. Les niveaux d'équipement sont relativement bas pour les villes de la région :

65% dans l'agglomération de Fès,

47% à Missour

40% à Boulemane

25% à Outa El Haj.

Dans les villes de Sefrou, Bhalil et Imouzzer, le degré de sous-équipement en réseau d'assainissement liquide est généralisé.

La situation en milieu rural est davantage préoccupante, moins de 1% des localités et des douars disposent d'un réseau d'assainissement et moins de 15% de ces localités disposent d'un assainissement individuel par latrines.

L'inexistence d'une station de traitement des eaux usées rend Oued Sebou, réceptif de ces nuisances, une des eaux les plus polluantes du Royaume. Ainsi le pôle régional de Fès rejette quotidiennement, dans le-dit oued, un volume de 110.000 m3 d'eaux usées sans traitement préalable.

Au niveau de la ville de Fès, le service d'assainissement est assuré par la RADEEF. Pour les autres centres de la région, il est géré par les communes respectives.

La gestion des déchets solides est assurée pour la plupart des centres urbains de la région par les services municipaux, à l'exception de la commune urbaine de Fès dont la gestion est concédée au secteur privé.

L'élimination des déchets solides de toutes les agglomérations urbaines de la région s'effectue dans des décharges non contrôlées engendrant ainsi nuisances et désagréments pour les populations alentours.

Pour la ville de Fès, les travaux de réhabilitation et de fermeture de l'ancienne décharge saturée, ainsi que les aménagements nécessaires pour la réalisation d'une nouvelle décharge contrôlée sont en cours.

L'étude d'assainissement solide des villes de Sefrou et Bhallil conçue dans le cadre de la coopération entre la province de Sefrou et la région de Lorraine, a également proposé la réalisation d'une décharge contrôlée intercommunale.

5-5-4 Transport

5-5-4-1 Transport routier

Il comprend le transport urbain, inter-urbain et rural.

La RATUF (Régie Autonome de Transport Urbain de Fès) assure la couverture de la zone urbaine de Fès et Sefrou en matière de transport par autobus. Le transport inter-urbain se fait aussi par les petits taxis.

A l'extérieur du périmètre urbain, le transport s'effectue à l'aide d'autocars, de grands taxis et d'autres véhicules pour le transport rural.

5-5-4-2 Transport ferroviaire

La ligne de chemin de fer relie la ville de Fès aux villes de Oujda, Casablanca et Tanger. La région dispose de cinq gares ferroviaires. Le nombre de voyageurs atteint presque les 1.300.000/an et le tonnage de marchandises transportées est de 900.000 tonnes /an.

Un projet de dédoublement de la voie entre Casablanca et Fès est en phase d'achèvement.

5-5-4-3 Transport aérien

L'aéroport Fès-Saiss enregistre une activité annuelle de 2500 départs et arrivées dont 124.000 passagers et quelques 570.000 tonnes de marchandises, ce qui représente 3.1 % de l'activité globale des aéroports du Royaume.

Deux nouvelles dessertes directes viennent de voir le jour récemment : Paris-Fès et Madrid-Fès.

6- Situation Economique de la Région

1- Secteur primaire

6-1-1- L'agriculture

A-Constat

Sur le plan agricole, la région dispose d'atouts majeurs et présente de réels avantages (topographie, fertilité des sols, précipitations favorables etc.) qui lui confèrent ainsi des possibilités de développement non négligeables.

Occupation des sols en ha (Campagne Agricole : 2002/2003)

Cultures	Préfecture de Fès	My Yacoub	Sefrou	Boulemane	Total	%
Céréales	13435	87064	57306	44022	201827	**70**
Légumineuses Alimentaires	1645	15648	6362	991	24646	**8,5**
Cultures Maraîchères	1094	3450	2127	1450	8121	**2,8**
Cultures Fourragères	457	1877	812	1143	4289	**1,5**
Cultures Industrielles	-	59	324	-	383	**0,1**
Arboriculture Fruitière	3096	18007	19910	7635	48648	**17**

Source : D.P.A, 2003

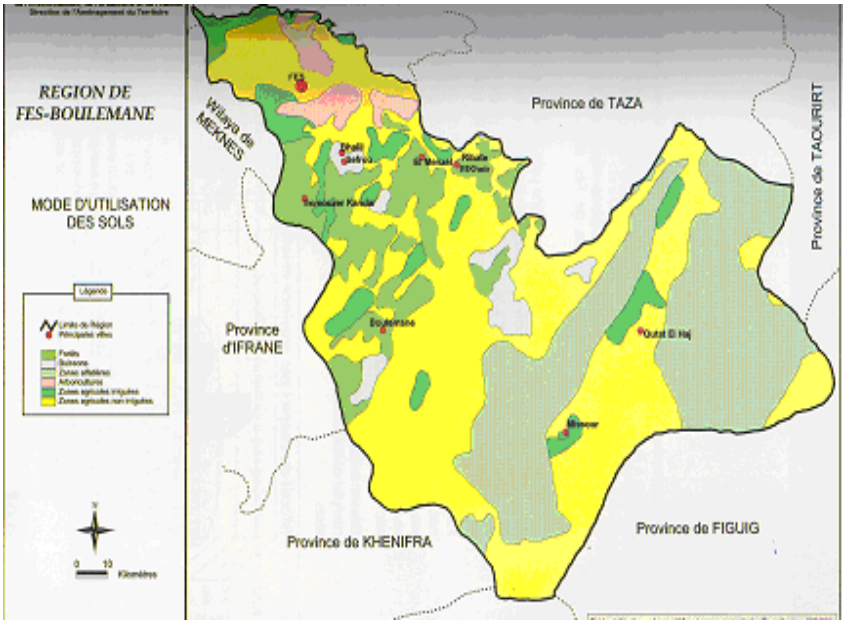

Répartition de la S.A.U de la région

Préfecture et provinces	S.A.U (ha)		
	Bour	**Irrigué**	**Total**
Préfecture de Fès	18706	905	19611
Province de Moulay Yacoub	120457	6893	127350
Province de Sefrou	82110	11660	93770
Province de Boulemane	53900	22400	76300

Total	276173	41858	317000

Source : D.P.A, 2005.

Rendement agricole en q/ha

Préfecture et Provinces	Céréales	Légumineuses	Oléagineuses	Cultures industrielles	Plantations fruitières
Fès	12	6			11
My Yacoub	11	6	6	6	12
Sefrou	12	8	8	10	10
Boulemane	9	5	-	-	20
Total	44	25	14	16	53

Source : D.P.A, 2003.

6-1-2 L'élevage

A-Constat

La région de Fès-Boulemane concentre 4,6% de l'effectif total du cheptel national.

En effet, le cheptel représente un total de 1 089 000 têtes.

Au niveau régional, les bovins représentent une part de 6% soit 65 000 têtes , les ovins 74% soit 806 000 têtes et les caprins 20% soit 217 000 têtes

L'élevage est d' ailleurs le seul moyen de subsistance de la population dans certaines parties du territoire régional. L'extension des périmètres irrigués durant les dernières années permet de développer un élevage intensif et moderne grâce à la production assurée de différentes cultures fourragères.

Aussi, l'élevage est principalement orienté vers une production laitière en réponse à la demande constamment croissante de lait et de produits laitiers dans les grands centres urbains, environ 26 millions de litres de lait.

Effectif du Cheptel selon les types

Préfecture ou Provinces	Cheptel			
	Bovins	Ovins	caprins	camelins
Préfecture de Fès	3 165	17 321	738	-----
Moulay Yacoub	25 457	127 837	6 431	42
Sefrou	16386	212 637	70 710	52
Boulemane	7164	411 198	139 797	695
Total	52172	768 993	217676	789

Source : D.P.A, 2005.

La production animale Selon la compagne agricole de 2002-2003

Produits	*Quantités*
Viandes rouges	*14 000 T*
Viandes blanches	*2 000 T*

Œufs de consommation	*13 000 000 unités*
Lait	*18 000 000 L*

Source : Annuaire statistique 2003

Effectif des bovins par race Selon la compagne agricole de 2001-2002

Province /Préfectur	*Locales*	*Améliorées*	*Total*
Fès+Sefrou *Boulemane*	*37,6* *12,0*	*14,5* *-*	*52,1* *12,0*
Ensemble	*49,6*	*14,5*	*64,1*

Source : annuaire statistique 2003

B- Entraves

Faible niveau technologique en matière d'élevage, notamment au niveau de l'amélioration génétique, de l'hygiène et du rationnement de l'alimentation,

Prédominance de l'élevage sur parcours, ce qui altère le couvert végétal et réduit la résistance des sols à l'érosion,

Elevage de la région représente un taux de 4.6% de l'effectif total national et est considéré comme le seul moyen de subsistance d'une grande partie de la population de la région. Un déséquilibre apparaît entre un cheptel qui ne cesse de se développer et des parcours qui se rétrécissent.

6-1-3 les produits forestiers

A-Constat

La forêt a une double fonction, en tant que ressource naturelle et en tant que ressource qui peut être développé et exploitée rationnellement par l'homme.

En premier lieu, il s'agit des fonctions protectrices des sols contre l'érosion et de la sauvegarde indirecte des terres agricoles.

En second lieu, il s'agit de la valeur économique des forets qui assure l'approvisionnement de la population et qui contribue au développement de l'élevage

La superficie boisée totale de la région représente 9,7% de l'ensemble des forets du pays, couvrant 38,8% de l'ensemble du territoire de la région, soit883 500 ha.

- **Répartition de la superficie forestière entre Fès et Boulemane**

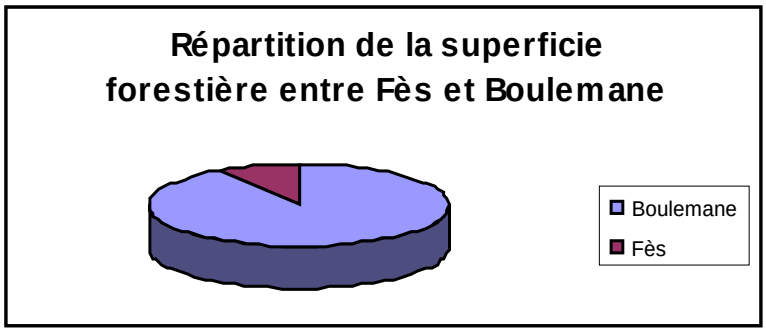

La superficie des forets, en tant que ressource naturelle particulière, subit constamment des transformations. Au niveau de la région Fès-Boulemane, des parties importantes des forets sont annuellement dégradées et se transforment en parcours ou bien sont utilisées à d'autres fins.

Les superficies dégradées de la région sont évaluées à 156 ha en 1994, soit 1,5% de l'ensemble de la superficie boisée.

Quant à la superficie reboisée totale de la région Fès-Boulemane selon la compagne de 2002 elle s'élève à 12023

▪ Superficie Reboisée (en ha) année 2002 :

Désignation	Superficies des reboisements existants	Superficies reboisées provisoires 2000-2001	Total
Boulemane	1840	875	2715
Sefrou	1007	-	1007
Fès	8001	300	8301
Total	10848	1175	12023

▪ Superficie reboisée (en ha) en 2002

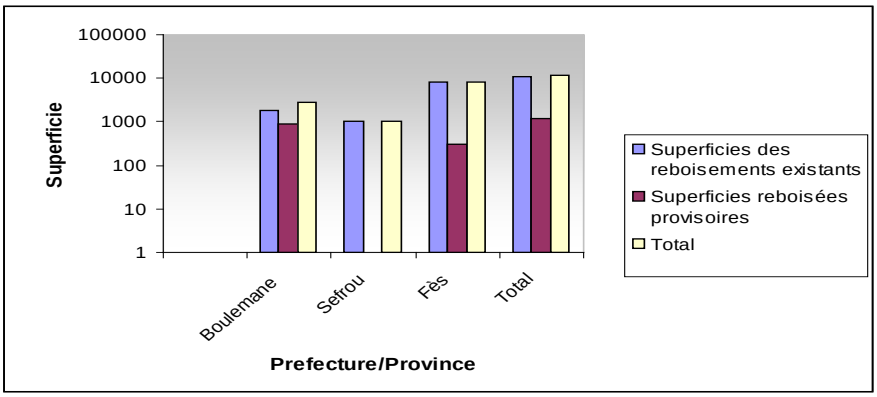

On constate que la ville de Fès détient la plus grande superficie des forêts reboisés existants avec 8001 ha suivi par Boulemane et Sefrou avec successivement 1840 et 1007 ha.

▪ Superficies des essences forestières naturelles (en ha) année 2002 :

Désignation	Essences			Matorral	Alfa	Total Essences naturelles
	Résineuses naturelles	Feuillues naturelles	Autres			
Boulemane	28378	53849	123	2550	719500	804400
Fès	22112	48609	598	7780	-	79099
Total	50490	102458	721	10330	719500	883499

▪ Superficie des essences forestières naturelles (en ha) en 2002

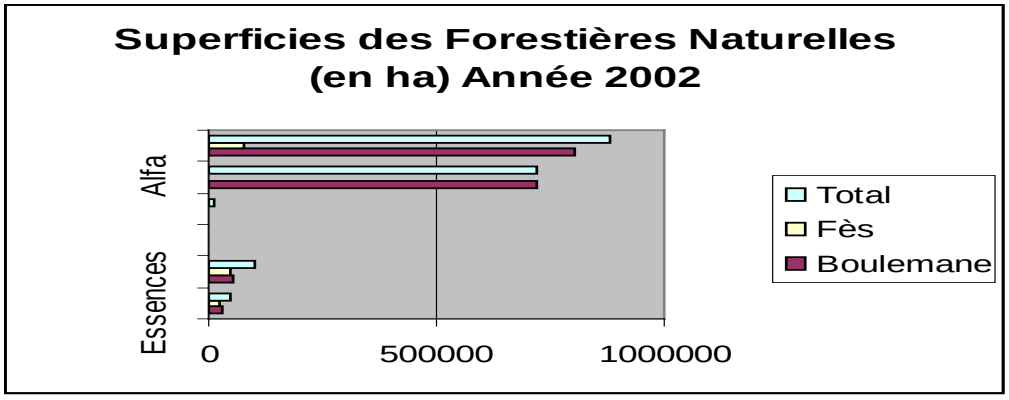

Donc c'est la province de Boulemane qui détient la plue grande superficie forestière, avec 804.000 ha, alors que Fès ne dispose que de 79.099 ha seulement.

▪ Répartition de la superficie forestière entre Fès et Boulemane

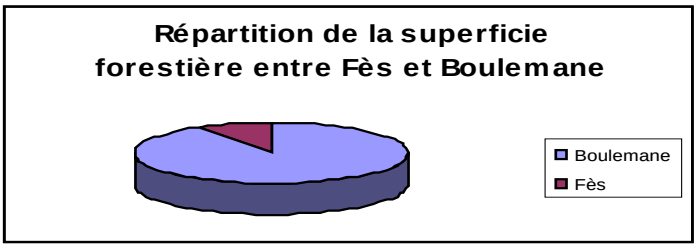

La structure des essences montre la prédominance des feuillus (102.458) et notamment du chêne vert. Viennent ensuite, les résineux, avec 50.490 ha représentés essentiellement par le thuya. Le cèdre vient en troisième lieu, et enfin le pin maritime, peu répandu dans la région.

Les essences naturelles sont représentées (à l'exception des feuillus et des résineux) par plusieurs essences secondaire, herbacées et champignons dont le thym et l'origan. L'exploitation de ces plantes s'avère intéressante sur le plan économique dans le cadre des activités forestières.

Une attention particulière doit être accordée à la culture de l'alfa ; il s'agit d'une ressource végétale qui devrait être utilisée de la manière la plus rationnelle possible en vue d'augmenter les potentialités économiques de la région.

L'économie forestière est caractérisée par plusieurs activités dont notamment :

- *La production de bois de construction ;*
- *La production de bois de chauffage ;*
- *La production d'Alfa (destinée à l'industrie de transformation, papier et cellulose, comme à la production de fourrages) ;*
- *La production de plantes médicinales diverses.*
- *A souligner également que la production du charbon de bois est localisée aussi bien à Boulemane qu'à Fès. Quant au bois d'œuvre, il est produit surtout à Boulemane.*

Les principales destinations de la production réalisée sont les suivantes :

- *Bois de chauffage : de Boulemane vers Sefrou, Fès et même Mekhnès et Azrou ;*
- *Bois d'œuvre : de Boulemane vers Sefrou, Fès et Azrou ;*
- *Alfa : de Boulemane vers Casablanca.*

▪ Les Productions Forestières Régionales (Moyenne 2000-2001-2002)

Désignation	National	Régional	% R/N
Bois d'œuvres	250.000 m3	16420,5 m3	**2,10**
Bois de service	-	1579 m3	-
Bois de feu	790.000 m3	66374 m3	**1,30**
Charbon	-	5881,7 T	-
Caroube	-	10.000 T	-

Romarin (plantes médicales)	245 T	968 T	**15,10**
Alfa	24.100 T	6.800 T	**28,20**

Source : DRHCEF.2003.

B- Entraves

La forêt de la région connaît une dégradation progressive due aux :

- *Surpâturages,*
- *Prélèvements intenses du bois de feu,*
- *Coupes illicites du bois d'œuvre.*
- *Ainsi, la superficie forestière dégradée annuellement atteint 1.5% de l'ensemble de la superficie boisée de la région.*

6-1-4 Les mines

A.Constat

La région est célèbre pour ses gisements de ghassoul (province de Boulemane) dans les carrières de Tamdafelt qui s'étendent sur 25 000 ha (100 % de la production nationale). Ce produit est utilisé dans la chimie, la parachimie, l'industrie alimentaire, l'hygiène et la beauté. La production annuelle atteint les 2830 tonnes (75 % pour l'export) et a une valeur marchande de 1.9 Milliard de DH.

La région dispose également des gisements de sel, de lignite et de marbre constituant ainsi de fortes potentialités de développement.

Ghassoul :

Produit au niveau de la carrière Tamdafelt à Boulemane, le Ghassoul constitue la matière première pour les industries chimiques et parachimiques, l'industrie alimentaire et celle des produits d'hygiène et de beauté.

La production annuelle moyenne s'élève à 2830 tonnes dont 75% sont destinées à l'export soit une valeur marchande de 1.9 millions de dirhams.

Sel gemme :

Denrée alimentaire, consommée localement pour satisfaire les besoins croissants de la population.

Le sel gemme est extrait au niveau de la région Fès-boulemane principalement, sa production varie selon les besoins.

Le gisement de lignite

Les gisements de lignite qui représentent les perspectives de développement les plus favorables au niveau régional se situent dans les bassins de Boulemane et Saiss, qui font actuellement l'objet d'études spécialisées plus approfondies.

Il parait que les gisements en question sont peu calorifiques mais ceci ne saurait représenter une contrainte pour leur exploitation future, étant donné les technologies, variées, actuellement mises au point pour l'utilisation de ressources peu caloriques.

- **Production minière en 2002 et 2003 :**

	2002	2003
Ghassoul (tonnes)	1886	927
Sel (tonnes)	1450	8400

Source : Direction des mines

On remarque que la quantité du Ghassoul a diminué de 1886 tonnes à 927 tonnes tandis que le sel a connu une augmentation qui a passé de 1450 à 8400 tonnes et ceci de l'anneé2002 à 2003.

- **Evolution de la production du Ghassoul et du sel entre 2002 et 2003.**

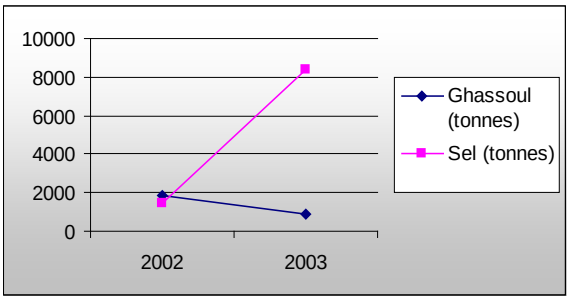

En général, on doit remarquer que les ressources minières représentent une richesse spécifique pour la région qui dépend non seulement de la nature mais aussi des techniques de leur mise en valeur.

B-Entraves

Les techniques d'exploitation des ressources minières de la région, notamment les gisements des Ghassoul, ne permettent d'accroître la production,

Ce secteur connaît un faible développement de ce secteur en raison du petit nombre d'investissements enregistrés.

6-2 Le Secteur secondaire

6-2-1 L'artisanat

A.Constat

L'artisanat fait figure de véritable moteur de l'économie, non seulement au niveau local, mais aussi au niveau régional. Il joue un rôle primordial en matière d'emploi puisque le secteur compte 50.000 artisans répartis sur 205 métiers.

Les principaux secteurs de l'activité artisanale sont la céramique et poterie, la tapisserie, la boissellerie, la vannerie, l'orfèvrerie, l'argenterie, le cuivre et la dinanderie, la soierie et la broderie, la maroquinerie et l'habillement en cuir, la sculpture et la peinture de bois, la ferronnerie....etc.

L'état de santé de secteur de l'artisanat régional peut être approché au moyen de deux indicateurs importants, à savoir les exportations des produits artisanaux et les crédits accordés aux artisans.

Les exportations :

Les exportations régionales des produits artisanaux ont connu ces dernières années des fluctuations à la baisse même si la tendance est à la hausse parfois, comme le montre d'ailleurs le tableau suivant :

Année	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations régionales en milliers de Dhs	30 476	30 264	36 033	30 921	24 017
Exportations nationales en milliers de Dhs	583 842	610 595	668 670	688 778	655 553

Source : Direction de la Statistique

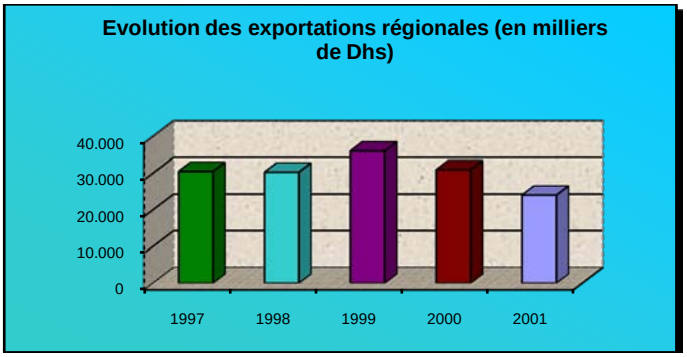

Les crédits accordés aux artisans :

	Nombre de bénéficiaires	Crédits demandés en milliers de Dhs	Crédits accordés en milliers de Dhs	% de crédits accordés
Fès-Boulemane	333	12 320	6 155	49,95%
Total Maroc	4 992	137 652	74 952	54,45%

Source : Direction de la Statistique

L'examen de la situation des crédits accordés par la Banque Populaire, principal organisme de crédit à l'artisanat, pendant l'année 2001, montre que le niveau de ces crédits reste limité, avec un taux de satisfaction de demande de crédits qui ne dépasse pas 50%.

Les principaux produits artisanaux :

- **la mosaïque de céramique de Fès** :

Fès reste la capitale incontestée de la faïence, bleue ou polychrome, sur fond blanc. Les techniques de production « fassi » se caractérisent par deux types d'ensembles majeurs : les formes décorées en bleu et celles qui reçoivent plusieurs couleurs.

- **la poterie citadine de Fès** : *elle se caractérise par trois formes de faïences distinctives :*
Faïence bleue et blanche
Faïence polychrome
Forme populaire de céramique polychrome.

- ***Nattes des Aït*** *Alaham (environs de Sefrou) : fabriquées en alfa cru et teintes en rouge, violet, bleu foncé ou noir.*

- **Nattes de Beni Sadden** *(environs de Fès direction Taza) : faites en palmier nain et décorées de laine.*

- **Baboucherie traditionnelle masculine** *(« belgha » de Fès) : dont l'empeigne jaune est faite de peau de chèvre et l'intérieur en peau de mouton, la semelle étant en peau de bœuf simplement tannée.*

- **Baboucherie traditionnelle féminine** *(cherbil de Fès) : en velours généralement de couleur noire, brodé de fil d'or.*

- **Brocart de Fès** *: aujourd'hui importée, la matière première utilisée qui était jadis produite localement, est la soie.*

- **Poignard citadin de Fès** : *il se caractérise par une poignée massive et un large fourreau en argent ciselé sur deux faces.*

- **Marqueterie de Fès** : *c'est un savoir-faire masculin dont la technique est caractérisé par l'incrustation des bandes d'acajou dans des lattes de cèdre en les collant dans de larges entailles parallèles.*

- **Tapis Beni Sadden** : *ils contiennent une frise anthropomorphe sur lesquelles des personnages disposés sur deux bandes alternent avec des carrés à douze pointes.*
- **Tapis Marmoucha** *(Moyen Atlas) : contiennent le même décor de « l'homme de bois » du tapis de la tribu Beni Sadden, mais les teintes dominantes sont par contre bruns et ocres nuancée, parfois mélangés de pourpre et d'orange. Le décor reste construit sur un réseau losangé.*

- **Tapis des Aït Youssi du Guigou** : *les caractéristiques de ces tapis sont proches du ceux de Beni M'Guild, mais leurs réseaux losangés sont plus serrés et sur fond blanc.*
Dans le cadre de la mise à niveau et du rassemblement des métiers artisanaux dans des zones d'activités appropriées, il y a lieu de citer les deux projets suivants :
Aménagement du quartier artisanal d'Ain Nokbi sur une superficie de 6 ha destiné à abriter environ 709 artisans dans les domaines de la dinanderie et de la tannerie ;
Aménagement du quartier artisanal de Benjellik sur une superficie d'environ 27 ha destiné à abriter 155 unités de poterie et de zellige générant un nombre d'emplois d'environ 3000 postes.

B-Entraves

Le faible capital investi, l'absence d'une main d'œuvre qualifiée et le recours aux méthodes traditionnelles d'exploitation empêchent toute compétitivité du secteur et appauvrit de plus en plus les artisans.

Le faible accès aux crédits bancaires pour les artisans par faute de garanties à présenter aux institutions bancaires, empêche la modernisation du secteur.

6-2-2 L'industrie

A.Constat

Industrie : Un secteur orienté vers l'innovation :

L'industrie de transformation connaît une évolution relativement sensible et son rôle augmente au niveau de l'ensemble des activités économiques régionales. Bien sur, l'évolution de l'industrie de transformation ne s'effectue pas au rythme ni à l'envergure connus auparavant. La ville de Fès était, dans un passé récent, le deuxième pole industriel du pays

A part les fonctions essentiellement économiques de l'industrie, cette dernière joue un rôle dans l'organisation globale des centres ou elle se développe. En effet, l'industrie assure des fonctions qui influencent le développement socio-économique de grands espaces d'un territoire.

Les structures d'accueil de l'industrie à Fès :

L'industrie est le deuxième secteur important de l'activité économique dans la région Fès-Boulemane. Celle-ci compte 554 établissements industriels, générant un effectif de 28600 emplois (soit 7% au niveau national)

Si Fès se place en 2ème position par le nombre des établissements qu'elle accueille (+600 unités), elle n'est placé qu'au 4ème rang en ce qui concerne le nombre d'emplois offerts, au 6ème rang de la production nationale, au 7ème rang des exportations et au 8ème rang de l'investissement industrielle et de la V.A.

Il est à préciser que la localisation des unités industrielles à Fès est marquée par une dispersion assez prononcé qui s'explique par l'ancienneté des activités manufacturières dans la ville.

Les unités de production implantées dans la région réalisent une production de près de 6 milliards de dirhams et une progression de quelques 2% par an. Cette hausse est attribuée principalement au secteur agroalimentaire. En effet, ce secteur qui représente près de 54% de la production industrielle de cette région réalise une hausse de 4%. Quand au secteur du textile et cuir, il représente 32% de la production industrielle.

Les exportations industrielles de la région s'établissent à plus de 1.78 milliards de dirhams soit 4% des exportations industrielles nationales. Les industries textiles et cuir exportent de 70% des exportations de la région.

La valeur ajoutée de la région s'élève à plus 1.78 milliards dirhams dont 80% est générée par les secteurs agro-alimentaire ainsi que le textile et le cuir.

Le secteur textile et cuir emploi le plus de main d'œuvre avec plus de 67% de l'effectif de la région, suivi du secteur agro-alimentaire avec15%.

En terme de NTIC, le Maroc se place en 3ème position après l'Afrique de sud et l'Egypte. Le parc est évalué à plus de 500000 dont 90% PC. Un programme a été mis en place pour booster les nouvelles technologies. Il existe beaucoup de niches que les investisseurs commencent à explorer.

Les opportunités restent très nombreuses selon la FENELEC, les secteurs les plus porteurs sont la sous-traitance dans le domaine de l'électronique (carte à puces, semi-conducteur, les appareils d'éclairages, les faisceaux de câbles, les appareils électroménagers…), dans le domaine des NTIC (Internet et logiciel et progiciels…).

Le potentiel est important dans un pays qui est en pleine mise à niveau de son économie. En raison de son développement récent, Fès-Boulemane veut jouer le

Rôle de « Hub » régional. La libéralisation du secteur est une véritable ruche en mouvement qui a eu le mérite de créer une vraie dynamique.

▪ Principales grandeurs industrielles de la région de Fès-Boulemane (par province et préfecture en 1000 Dh)

Préfecture Province	Nbr D'établissement		Production		Valeur ajoutée		Effectif	
	Nbr	%	Valeur en milliers	%	Valeur en milliers	%	Valeur en milliers	%
Fès	554	95	5846	97	1296	77	27768	98
My Yakoub	4	1	86	1,6	382	22,3	148	0,5
Sefrou	21	4	73	1 ,4	12	0,7	653	1,5
Total	**579**	**00**	**6005**	**100**	**1690**	**100**	**28568**	**100**

▪ Les principaux grandeurs industriels de la région Fès Boulemane (par province et préfecture en 1000 Dh.

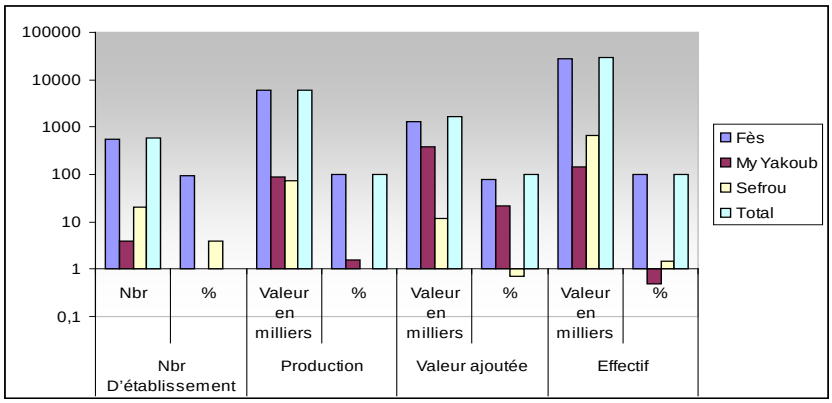

La ville de Fès est une zone à vocation industrielle vu le nombre d'établissements, la contribution dans la production régionale avec 97%, l'importance de la valeur ajoutée ainsi que le poids de l'effectif au niveau régional, tandis que les autres provinces sont destinées pour d'autres activités.

▪ La production industrielle par secteur en 2002 par tonne :

	2002
Industrie agro-alimentaire	3259
Industrie textile et cuir	1888
Industrie chimique et para chimique	758
Industrie mécanique et métallique	287
Industrie métallique et électronique	73

Source : Maroc des régions 2003

▪ Répartition d'établissements industriels par secteur d'activité :

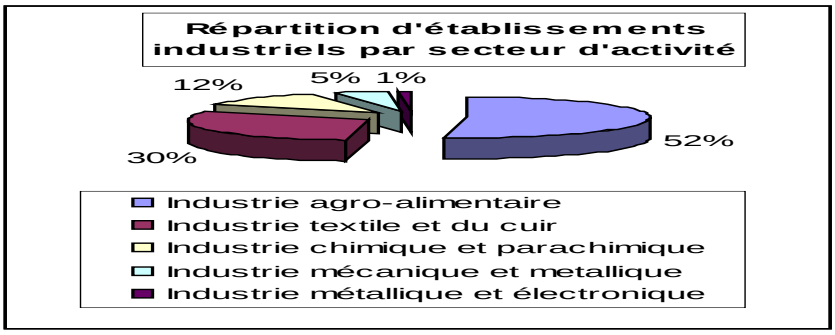

On constate que la priorité donnée au secteur agro-alimentaire est en liaison avec le développement important de l'économie agraire de la région qui assure les matières premières. Les établissements des industries agro-alimentaires couvrent la moitié de l'effectif total des établissements (52%).

La part du secteur de l'industrie textile et cuir est importante dans le territoire de Fès, basée sur les matières premières (laine et peaux) abondantes, liées à l'activité de l'élevage.

Les autres secteurs connaissent un développement lent, il s'agit de l'industrie chimique et para chimique et l'industrie éléctro-mécanique.

Quant à l'industrie du bâtiment et Travaux Publics, son poids dans la région est cependant relativement faible.

Les mesures prises pour l'encouragement du secteur de l'industrie :

La ville de Fès dispose de plus de 420 ha de terrains réservés aux activités productives réparties sur les sites suivants :

9 zones industrielles aménagées et 2(ain chgag et PL 2) sont en cours d'aménagement par les municipalités concernées et les opérateurs publics ERAC – SNEC – ANHI…

1 quartier industriel de 16 ha : Ain Kadouss réalisé à l'initiative d'industriels privés.

2 autres lots « Ain Nokbi et Ben Jellik » sont en cours d'aménagement dans le cadre du programme de réhabilitation de la médina de Fès pour recaser les ateliers polluants en activité. Un autre projet est en cours, dans la commune rurale Ain Cheggag, pour abriter toutes les activités du cuir.

Afin de développer et de maîtriser l'implantation industrielle dans la wilaya de Fès, une politique d'aménagement d'infrastructure d'accueil a été déjà amorcée qui va permettre de doter la ville de nouvelles zones pouvant abriter de nouvelles unités de types intelligentes et un grand parc technopole.

Des mesures ont également été prises, afin de favoriser l'investissement industriel : la signature de plusieurs conventions entre l'O.F.P.P.T (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail), l'A.N.A.P.E.C (l'Agence National de Promotion de l'Emploi et des Compétences), la région de Fès-Boulemane et certaines associations professionnelles et entreprises. Ces conventions visent à adopter une stratégie de qualifications des ressources humaines pur contribuer à la mise à niveau des entreprises.

Aussi, afin d'engager l'action de restructuration, l'assainissement et de mise à niveau et pour faciliter l'adaptation des entreprises aux nouvelles orientations stratégiques, l'AMITH (l'Association Marocaine de l'Industrie Textile et de l'Habillement) a signé le 23 Août 2002 un accord cadre avec le gouvernement marocain qui porte sur la période 2002-2010. les objectifs de cette convention visent à promouvoir le secteur de textile dans un nouveau cadre de partenariat stratégique basé sur une volonté commune et partagée.

Aujourd'hui avec les programmes de la mise à niveau et d'encouragement, les promoteurs industriels font partie des priorités de la politique gouvernementale. Le fonds Hassan II accorde des aides spécifiques aux investisseurs et peut mettre à leur disposition, par l'intermédiaire d'un établissement tiers, des locaux prêts à l'emploi des zones aménagées moyennant un loyer très compétitif.

Les zones industrielles :

- **Situation des zones industrielles existantes dans la région**

Préfecture /Province	Nombre de zones	Superficie	Nombre de lots
Fès	11	406 ha	1475 lots et 4 unités
Moulay Yacoub	1	3 ha	46 lots
Sefrou	2	12 ha- 89 a	29 lots
Région	**14**	**421 ha- 89 a**	**1550 lots et 4 unités**

Source: AUSF, 2003

Le montant de l'épargne dans la région il s'élève à 55,5 Milliards de Dh pendant l'année 2002. Alors que le montant du crédit octroyé est de l'ordre de 221,5 Millions de Dh.

B- Entraves

La ville de Fès se place en deuxième position par le nombre d'établissements qu'elle abrite (presque 600 unités) mais n'occupe que le quatrième rang en ce qui concerne le nombre d'emplois offerts (28600 soit 7% au niveau national),

La concentration de plus de 92% des unités industrielles dans la ville de Fès révèle une mauvaise répartition spatiale des activités et de la valeur ajoutée crée,

Les zones industrielles de la ville de Fès sont confrontées à des problèmes qui bloquent leur développement et limitent par conséquent leurs capacités d'offrir des emplois : la vétusté et la dispersion des unités industrielles, la sous utilisation de la capacité de production, l'absence de la maintenance et d'une politique managériale et le besoin en financement.

6-3 Le secteur tertiaire

6-3-1 Le commerce

A.Constat

Fès a été de tout temps, un important centre commercial aussi bien au niveau régional que national. On compte plus de 35.000 commerçants patentés.

Il existe deux types de commerces :

le commerce traditionnel regroupant les commerçants individuels, grossistes et détaillants exploitant directement leurs activités ;

le commerce moderne (grand espace) mettant en exergue les nouvelles formes de distribution pour répondre aux mutations qui affectent le comportement du consommateur et les exigences de compétitivités.

L'activité commerciale est exercée au niveau de la région dans le milieu rural et urbain. En milieu rural, c'est à partir des souks hebdomadaires que se font les échanges commerciaux pour l'approvisionnement de la population en produits et services divers.

En milieu urbain, la chaîne de la distribution s'effectue selon le commerce de gros, le commerce de détail et également le commerce de grand espace (Metro, Marjane et Acima).

B-Entraves

Le commerce de la région est caractérisé par la prédominance de l'aspect informel.

6-3-2 Le tourisme

A.Constat

La région de Fès-Boulemane dispose d'un patrimoine historique exceptionnel et d'arts artisanaux et architecturaux distingués.

En plus de ce potentiel touristique, la région de Fès est la capitale du thermalisme grâce à la formule originale qui combine le séjour et la cure à Moulay Yacoub et Sidi Harazem. Aussi, la région jouit d'une proximité du Moyen Atlas (zone de lacs, ski, montagne, foret) qui lui permet d'affirmer sa vocation de centre d'excursion.

En dépit de la diversité de l'offre touristique, la capacité d'hébergement dans la région Fès-Boulemane a besoin d'être développée. En effet, le nombre d'établissement d'hébergements classés mis en service ne dépasse pas 35 établissements avec une capacité totale en lits de 5691 ne représentant ainsi que 5% de la capacité nationale.

Catégorie des établissements hôteliers et leur capacité d'accueil dans la région

Catégorie	Nombre d'établissements	Nombre de lits	%
5 étoiles	5	1670	29 ,4
4 étoiles	7	1662	29,2
3 étoiles	10	1348	23,6
2 étoiles	8	424	7,4
1 étoiles	3	91	1,6
Résidences touristiques	2	496	8,7
Total	**35**	**5691**	**100**

Source : D.R.T,2003.

Le nombre de Maisons d'hôtes actuellement opérationnelles dans l'enceinte de la Médine a atteint 15, contenant 77 suites et 35 chambres.

Ainsi, la région dispose de plusieurs centres de tourisme :

6-3-2-1 Le premier groupe de centre : Tourisme de montagne

Ici, le tourisme de montagne est représenté uniquement par Imouzzer du Kandar. C'est un centre de moyenne montagne avec tous les atouts naturels que son altitude et sa position impliquent.

En effet, le climat sain de cette région est attractif pour touristes et population estivale. Imouzzer du Kandar est aussi bien une station d'été que d'hiver. Il représente également une base d'hébergement et une infrastructure bien développée qui possède certaines traditions dans le domaine du tourisme.

6-3-2-2 Le deuxième groupe de centres : Tourisme de repos

Ce sont les implantations engendrant un tourisme de repos et de cure. C e type d'activité est bien développé dans la région Fès-Boulemane ; les principaux centres de ce type de tourisme sont ceux de Sidi Harazem et de Moulay Yacoub :

Le premier est une source thermale aux qualités curatives connues non seulement au niveau régional mais national. Ce centre est bien sur recherché surtout pour l'eau célèbre, mais une part des visiteurs s'y intéresse pour la pureté de l'air, le calme et le climat favorable.

Cette partie du territoire régional est dotée d'un hôtel de haute gamme et d'un village thermal offrant des logements adaptés aux familles nombreuses. Cette station thermale attire non seulement des touristes, mais aussi et surtout une grande partie de la population fassie.

Le second est une station thermale relevant de la préfecture Zouagha Moulay Yacoub, situé à 18 km au nord-Ouest de la ville de Fès au flanc d'une vallée. Le passage est spécifique et recèle la source Moulay Yacoub dont les eaux sulfureuses émergent à une température de 54°c. L'effet curatif de ces dernières est réputé au niveau national.

Cette station thermale est dotée d'une infrastructure touristique importante : hôtel, logements locatifs, pensions, etc.

6-3-2-3 Le troisième groupe de centre : Tourisme itinérant

Il s'agit du tourisme itinérant. Il est vrai qu'il existe des établissement réels, mais toute l'importance réside dans une série de milieux plus ou moins urbanisés qui forment des itinéraires suivant le réseau routier qui les relie.

Ces implantations humaines sont fréquentes, dotées d'un riche passé historique comme elles sont porteuses du savoir traditionnel qui s'exprime dans les différents types d'artisanat.

Le centre principal du tourisme itinérant est la ville de fès, la capitale spirituelle du pays.

cette dernière est en effet un fief de monuments architecturaux qui sont à la base de chaque itinéraire notamment

6-3-2-4 Mausolées et mosquées :

Mausolée Moulay Idriss : *Lieu saint et vénéré par la population de la ville et les pèlerins des différentes régions du Maroc, il abrite, au cœur de la Médina, le tombeau de Moulay Idris II, fondateur et saint patron de Fès. Cet édifice fut restauré et mis en valeur par le Sultan Alaouite Moulay Ismail qui l'a doté d'une belle coupole pyramidale. De nos jours encore, le saint homme set honoré en septembre de chaque année, lors d'un important moussem au cours duquel les différentes corporations artisanales et population viennent lui rendre hommage, en processions. Les festivités culturelles avec le renouvellement de la « Keswa », somptueux catafalque dont le tombeau est revêtu.*

Mausolée Sidi Ahmed Tijani : *Situé non loin de la grande mosquée Karaouiyne, ce mausolée est voué à la mémoire du célèbre Sidi Ahmed Tijani(décédé en 1815), fondateur de la plus importante confrérie islamique de l'Afrique de l'ouest. Les nombreux disciples africains de la*

« Tijanya » ne manque jamais d'aller visiter le tombeau du saint et de s'y recueillir, le plus souvent à leur retour du pèlerinage à la mecque.

Mausolée El Karaouiyne : *Symbole de l'histoire religieuse et spirituelle de Fès en particulier et du Maroc en général, elle fut fondée en 857 par Fatima El Fihri, et agrandie une première fois en 955-95(son minaret est de cette époque) et une seconde fois en 1135 par le sultan Almoravide Ali Ben Youssef qui lui donna ses dimensions actuelles. Ainsi devenue la plus grande mosquée d'Afrique du Nord, elle pouvait rassembler jusqu'au 20 000 fidèles (17 000 m2). Elle abritait également l'une des premières et plus importantes universités du monde. Sa bibliothèque contient des manuscrits et des ouvrages de grande valeur.*

Mosquée des Andalous : *Elle ne fut à l'origine qu'un simple oratoire construit en 860 par Meriem El Fihri. Ayant connu des agrandissements et des embellissements importants, notamment à l'époque des Almohades et des Mérinides,*

la mosquée des Andalous *est remarquable par sa grande porte ornée de zelliges et d'un auvent de bois sculpté. On peut y accéder par la place Er'cif ou par Bab Ftouh.*

Mosquée Er'cif : *l'une des plus importantes mosquées Alaouites, elle fut édifié par le sultan Moulay Yazid, avant d'être achevée par le sultan Moulay Slimane entre 1792 et 1820. Elle se caractérise par son admirable minaret.*

6-3-2-5 Medersas

Les médersas constituent un témoignage vivant du passé intellectuel et scientifique de la ville impériale de Fès.

Médersa Bou Inania : *Dernière médersa de la dynastie des mérinides à Fès,elle fut construite par le sultan Abou Inan entre 1350 et 1355. d'une superficie de 1290 m2, elle est située entre les deux grandes artères (rues) parallèles et descendantes nommées « Talla », à 150 m de Bab Boujloud. Grand centre d'enseignement pourvu d'un patio de marbre traversé par une rivière, elle possède une bele mosquée et un minaret, des chambres d'étudiants, ainsi qu'une exceptionnelle horloge hydraulique d'origine.*

Médersa Attarine : *Cette perle de l'art architectural mérinide se trouve dans le quartier des Epiciers (Attarine) dont elle emprunte le nom. L'ordre de sa construction fut donné par le Sultan mérinide Abou Said Othman en 1323. Sa fonction principale était d'héberger les étudiants de l'université Karaouiyne. Malgré ses dimensions réduites (480 m2), c'est dans cette médersa que l'on peut avoir le meilleur aperçu de l'art de l'époque des mérinides.*

Médersa Cherratine : *Située dans le quartier Cherratine, ce batiment de deux étages a été conçu pour héberger jusqu'à 150 étudiants de l'université Karaouiyne. La médersa Cherratine, construite par le sultan Moulay Rachid, est constituée de trois pavillons pourvus de jolies petites fenêtres ornées de moucharabieh d'où l'on peut contempler la cour. Cette composition architecturale est digne de la grandeur de la dynastie alaouite.*

Médersa Sahrij : *Elle fut construite dans le voisinage de la mosquée des Andalous, entre 1321 et 1323, par le Sultan Mérinide Abou Said Othman. Outre la splendeur de son bassin qui anime son patio, elle se caractérise par la finesse et l'abondance de ses décors en bois, en plâtre et en zellige.*

Médersa Seffarine : *Située sur la place du même nom, proche de la mosquée Karaouiyne, cette médersa a été construite par le sultan mérinide Abou Youssef. Elle abrite actuellement de jeunes étudiants en théologie de la mosquée Karaouiyne.*

Médersa Mesbahia : *Appelée aussi Médersa Rakham (marbre) ou Médersa El Khassa (la fontaine), elle fut érigée au nord de la mosquée Karaouiyne par le Sultan Mérinide Abou Hassan en 1347. Elle doit son nom à Mesbh Al Yaslouti, premier savant qui y enseigna des cours de sciences religieuses.*

6-3-2-5 Autres sites et monuments à voir

Bab Boujeloud : *Sur la place du même nom, proche du quartier Batha (Nord-Ouest), cette belle porte construite au XIIème s. et restaurée en 1912 est recouverte de céramiques bleues et vertes.parmi les nombreuses portes que comportent les anciens remparts : Bab Guissa à proximité du palais Jamai (Nord-Est), à l'époque zénète par le prince zénète Agissa Ibn Danasse ; Bab Ftouh au sud –Est de la médina, construite au Vème siècle de l'hégire par le prince zénète Al Foutouh ; Bab Semmarine (porte des constructeurs de clous), porte d'accès à Fès Jdid en venant du Mellah, construite au XIIIèmes ; Bab Al Amer (porte des ordres), à droite du palais royal.*

Bibliothèque Karaouiyne : *Située sur la place Seffarine, cette bibliothèque comporte des manuscrits de grande valeur dont la fameuse « Muqqadima » d'ibn Khaldoun, grand penseur du monde arabe, historien, à l'université Karaouiyne (il y étudia durant quelques années), ainsi que « le traité de médecine » d'ibn Toufail. Chaque dynastie a enrichi le fonds par des apports d'Egypte, de Syrie (Damas), etc…*

Place Bab Makina : *(Porte des machines), située dans la partie Nord de Fès Jdid, cette place était l'accès principal du palais royal. Elle est constituée de deux place appelées « méchouar » ou se déroulaient jadis les cérémonies officielles (réceptions des visirs et des diplomates), et est entourée de plusieurs portes. C'est dans ce site*

Bab Dekaken (porte des boutiques), immense porte d'entrée du palais royal (nord de Fès Jdid) à coté de laquelle se trouve le petit Méchouar, ancienne place d'Armes des troupes du sultan.

Borj Nord et Borj Sud : *Construits sur les hauteurs de Fès par le sultan saadien Ahmed El Mansour (1582), ces forts servent de balcons ou les visiteurs peuvent idéalement jouir d'une vue panoramique sur la médina. Le Borj Nord abrite aujourd'hui le célèbre Musée des armes.*

Fort et Nécropole des mérinides : *sur les hauteurs de Fès, près de l'hôtel des mérinides, ces ruines et tombes remontent à l'époque des mérinides (XIIIème s.)*

Fondouk Nejjarine : Construit au XVIIIèmes. et servant de dépôt et de centre de commerce des articles précieux, ce monument de deux étages a été magnifiquement restauré dernièrement afin d'abriter un musée du bois.

Fondouk Staonin : *Construit par Amin Dayel au XVIIèmes.près de la mosquée Karaouiyne, il abrite actuellement des magasins de dépôt et des petits ateliers d'artisanat.*

Fondouk Kaat Smen : *Installé sur la Talaa Kibera, non loin de Bab Boujeloud, il abrite le commerce de l'huile d'olive , des olives, du beurre et du miel compagnards, ainsi que quelque ateliers d'artisanat.*

Fondouk des Tétouanais : *Aux abords de la mosquée Karaouiyne, ce fondouk abritait naguère les commerçants de Tétouan et les « jbela »(montagnards du rif).*

Musées :

Musée Batha : *Ancien palais au style andalous-mauresque de la fin du XIXème siècle et pourvu d'un magnifique patio verdoyant. Entre autres expositions :*

broderies, tapis, tissus, poteries, corans enluminés, astrobales, bijoux, monnais, armes, instruments de musique, bois sculpté…(entré payante).

Musée des armes : *Site historique, sur les hauteurs de la médina, le musée offre une belle collection d'armes de toutes les époques (entrée paysante).*

Fondouk Nejarrine : *construit au XVIIIème s et servant de dépôts d'arme et de centre de commerce des articles précieux, cet ancien fondouk de deux étages a été magnifiquement restauré afin d'abriter un musée du bois offrant à voir tous les aspects de l'artisanat du bois (entrée paysante).*

Quartiers spécialisés-Souks permanents (Médina) :

Kissaria : *concentration de petits commerces proposant babouches, tissus et habits traditionnels.*

Kissaria Serrjine : *commerce de l'argenterie, babouches, caftans.*

Souk Attarine : *marché des épices et des parfums.*

Souk Tillisse : *vente de tapis, Kilims (anciens ou neufs).*

Quartier Nejarrine : *menuisiers, travaux sur bois.*

Quartier Essaffarine : *dinandiers, travaux sur fer, cuivre, argent, etc.*

Rue Essabaghine : *rue des teinturires.*

Souk Haik : *marché des tissus, de la laine, du coton pour la confection des djellabahs, des capes traditionnelles et des haiks (turbans).*

Souk El Henna : *souk du henné, des produits de beauté (Khôl, ghassoul…)*

Souk Mejjadlyne : marché des ceintures traditionnelles.

Souk Jeled : *marché du cuir et de la maroquinerie.*

Place Seffarine *: fabrications de chaudrons, commerces des dinandiers.*

Place Echamaine : *vente de cires (bougies), chapelet, parfums… et marché des fruits secs.*

Place Achabine : *marché des herbes médicinales.*

Quartier des tanneurs *: tannerie de cuir, possibilité d'avoir une vue panoramique à partir des terrasses et d'acheter des objets en cuir.*

Quartier des mérinides : *de nombreux commerces de bijoux, or, etc.*

Quartier des potiers : *(Ain Nokkbi, direction Oujda, après Bab Ftouh), fabrication et vente de poteries, céramiques, zelliges… Possibilité de visiter les ateliers.*

Souk Bab Boujeloud : *(à proximité de la porte Bab Boujeloud), marché aux légumes et marché aux puces (près de la station de bus).*

En tant que ville charnière, Fès ville impériale est considérée comme une des plus belles perles du monde. Ses tésors de l'art arabo-andalou, sa Médina médievale et ses artisans de renomée en font d'elle une mémoire vivante de l'histoire de l'Islam ainsi que la gardienne des traditions séculaires du Maroc. Par la diversité de ses richesse, la région Fès-Boulemane permet le drainage d'un nombre considérable de touristes nationaux et étrangers.

Ceci exige, donc, une infrastructure touristique adéquate pour faire face à une demande croissante de visiteurs. A l'horizon de 2010, la région Fès-Boulemane table sur la création de 10.000 lits supplémentaires et recevoir plus d'un million de touristes par an.

Enfin, plusieurs zones touristiques devraient être réalisées, afin d'accroître les capacités d'acceuil et d'améliorer les infrastructures touristiques. Une zone est déjà en construction, les deux autres sont encore en phase d'étude. Le montant de l'investissement global est estimé à 465 M Dhs. Aujourd'hui, les efforts sont axés sur les nouvelles niches comme le tourisme culturel , l'écotourisme ou tourisme de nature. Le tourisme à thème est également très en vogue.

6-3-2-6 Offre touristique

Infrastructure d'hébergement existante :	
-Unités d'hébergement classé	34
-Capacité en lits	6720
-Hotels non classés :	34
- Capacité en lits	1231
-Nombre de campings	2
-Capacité	300
-Maisons d'hotes	12
-Gites rurals	07
*Gite classés	02

*Gite c/c	05
Capacité d'hébergement projetée	
-Projets hoteliers en cours de réalisation	03
-Capacité en lits	563
-Coût de l'investissement	77.650.000

Etablissements et professions touristiques	
*Restaurant touristiques classés	24
- Restaurant traditionnels	15
-Restaurants modernes	09
*Agences de voyages	17
* Agences de location de voitures	10
*Guides accompagnateurs	160
*Guides du tourisme	162
* Guides de montagne	09

Animation et divertissement

Infrastructure existante

- *Le golf Royal (Ain chgag)*
- *Le complexe touristique Diamant Vert (Ain chkef)*
- *Le complexe touristique Reda(Ain chkef)*
- *Le centre Equestre Ain Aymer (Route d'Immouzer)*

Manifestation à caractère touristique :

- *Le festival des musiques sacrées du mondes à Fès (moi de juin)*
- *L'académie Internationale de Musique de Fès (mois de juillet)*
- *Le festival des arts culinaires*
- *Le festival des cerises à Sefrou (mois de juin)*

- *Le festival du cheval à tissa (mois d'octobre)*
- *Le Moussem de Moulay Idriss (mois de septembre)*

Formation professionnelle

**Institut de technologie hôtelière et touristique (crée en 1974)*
-Capacité d'accueil 200 élèves
- Durée d'étude 2 Années
**Institut de technologie hôtelière en restauration traditionnelle*
-Capacité d'accueil 360 élèves
- Durée d'études 2 années
- Date d'ouverture mars 2002

Unités hôtelière
Unités hôtelières privatisées
Hôtel Sheraton
Hôtel Fram Volubilis
Hôtel Zalagh

Unités hôtelières dont la gestion passe par des chaînes hôtelières étrangères.

Palais Jamai *Groupe Accor*
Moussafir *Ibis Accor*
Cadre représentatif des professionnels du tourisme
Conseil Régional du tourisme (CRT)
Association Régionale de l'Industrie Hôtelière
Association Régionale des agents de voyages
Association Régionale des restaurateurs
Association Régionale des Accompagnateurs et guides de tourisme et de montagne
Emplois dans le secteur touristique

** Nombre d'employés dans le secteur touristique à Fès 2600*
** Nombre d'employés dans le secteur hôtelier 1960*
**Nombre d'emplois indirects 15000*

6-3-2-7 Demande touristique

Evolution du mouvement touristique au titre des années : 1999-2000-2001-2002-2003.

Année	Arrivées	Nuitées	T. Occupation
1999	387865	726495	46,99%
2000	396134	736531	47,86%
2001	346847	634272	36,57%
2002	304407	558299	32,61%
2003	271337	501769	51,66%

Source : délégation du tourisme

Evolution du nombre d'arrivées et de nuitées depuis 1999 jusqu'à 2003

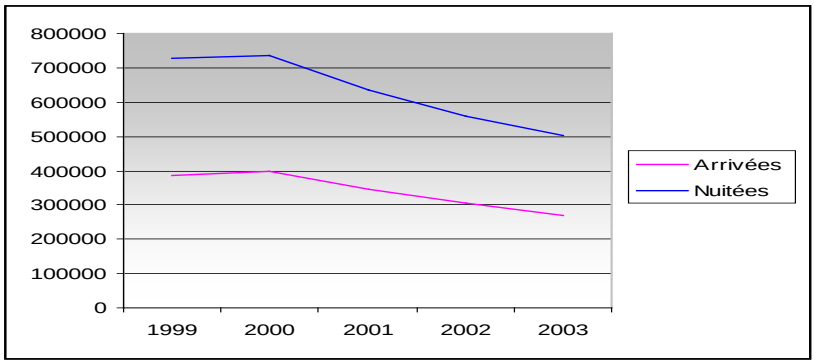

On constate que le nombre de nuitées ainsi celui d'arrivées a connu une diminution depuis 1999 jusqu'à 2003

Evolution du taux d'occupation depuis 1999 jusqu'à 2003

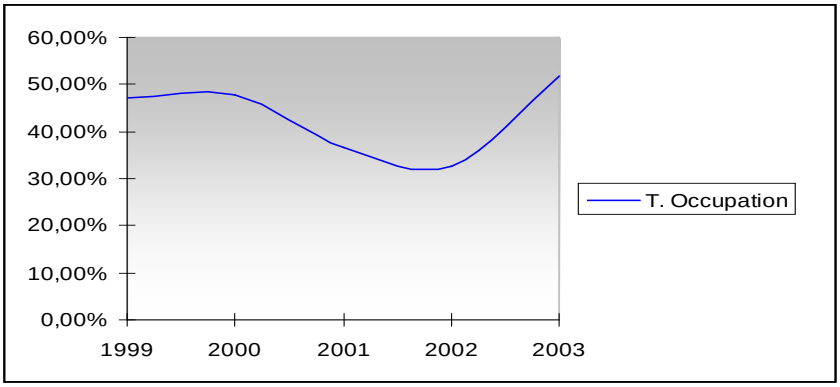

Le taux d'occupation a connu une diminution depuis 2000 jusqu'à 2002 puis une augmentation remarquable pendant l'année 2003.

B- Entraves

La capacité d'hébergement de la région qui est de l'ordre de 5691lits, reste insuffisante par rapport aux potentialités disponibles,

Les activités et les investissements touristiques sont concentrés principalement dans la ville de Fès,

La région dispose d'un potentiel touristique naturel important qui n'est pas convenablement exploité,

La mauvaise valorisation des potentialités naturelles du massif du Moyen Atlas entrave toute promotion du tourisme de montagne.

7 -La Bonne Gouvernance dans la Région

7-1 Les processus de décentralisation et déconcentration

Chronologie de l'Arsenal Juridique et Réglementaire Régissant le Cadre Institutionnel Consacrant le Système de Décentralisation et Améliorant le Processus de Déconcentration

Dispositif réglementaire	Evolution du cadre institutionnel
Dahir du 01/09/1959	Réglementation des premières élections des conseils communaux,
Décret du 02/12/1959	Création des communes et délimitation de leurs espaces territoriaux,
Dahir du 23/06/1960	Définition du statut des communes,
1963	Création de la préfecture et la province en collectivités décentralisées,
Dahir du 12/09/1963	Réglementation des affaires des préfectures et provinces du Royaume,
Dahir du 16/06/1963	érection des sept régions économiques du Royaume en tant qu' organe consultatif-
Dahir du 30/09/1976	Charte communale reformant l'organisation et les attributions des assemblées communales en matière de gestion de ses services et du développement économique,
Dahir du 30/09/1976	Régissant les finances locales des communes,
Dahir du 23/04/1984	Affection aux budgets locaux une partie de certains impôts de l'Etat (Patente, 30% du T.V.A…)
Décret du 30/09/1992	Découpage administratif fixant la liste des cercles, caïdats et communes urbaines et rurales (divisant les grandes municipalités en petites communes urbaines pour des raisons sécuritaire),
Article 100 de la constitution de 1996	Stipule que : « Les collectivités locales du Royaume sont : la région, les préfectures, les provinces et les communes urbaines et rurales ».
Dahir du 02/04/1997 portant promulgation de la loi n°47-96	L'organisation de la région en tant que collectivités locales,
La loi n°79.00 du 03/10/2002	Reformant la réglementation des assemblées préfectorales et provinciales du Royaume,
La loi n°78.00 du 03/10/2002	Nouvelle charte communale instituant l'unité de la ville,
Lettre royale du 09/01/2002	La gestion déconcentrée de l'investissement et institutions des centres régionaux d'investissement
- Décret n° 2.02.187 du 5.3.2002. - Arrêté du ministre des finances n°367.02 du 05.03.2002 - Arrêté du ministre de l'intérieur n°366.02 du 05.03 2002. - Arrêté du ministre des équipements n°368.02 du 05.03.2002. - Arrêté du ministre de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines n°369.02 du 5.3.2002. - Arrêté du ministre délègue de l'agriculture ,de développement rurale, et des eaux et forêts n°370.02 du 5.3.2002.	Relatifs au délégation des pouvoirs des ministres et directeur général précités aux walis des régions dans le cadre de l'application de la Lettre Royale du 09.01.2002 au sujet de la gestion déconcentrée des investissements.

- Arrêté du directeur général de la sûreté national en° 371.02 du 5.3.2002	

7-2 La représentation de la Société Civile

Associations et ONG présentés sur le territoire régional

Intitulé de l'association	Niveau d'intervention	Domaine d'intervention	Adresse	Tel/Fax
Association Fès-Sais	Préfecture de Fès	-Développement culturel, social et économique.	Sidi El khayat Batha - B.P 629- Fès	T: 055.63.54.00 F:055.63.45.69
Association Zalagh de l'action environnemental et culturel	Préfecture de Fès	- Lutte contre l'analphabétisme Développement culturel et environnemental.	147, jnane chdid sidi Boujida -Fes	T055.71.16.35 M : 064.20.30.90
Association de l'environnement de l'habitation	Préfecture de Fès	- Amélioration des conditions sociales et d'environnement des habitants.	8, chouwara, derb tawel Fès	T :055.63.52.63 M :062.05.25.18
Association« FES Karaouine » pour la protection de la médina	Préfecture de Fès	-Protection du patrimoine architecturel traditionnel ; - Participation aux compagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement.	7, Derb Bni Adesse -Fès	Tel : 055.63.75.39 Ou 070.48.79.15
Association Marocaine de la solidarité sans Frontière	Préfecture de Fès	- Solidarité avec les nécessiteux, - protection de l'environnement.	63, Bd Mohamed Slaoui- Fès	Tel : 055.94.22.79 Fax :055.73.34.31
Les chantiers des jeunes volontaires marocaines	Préfecture de Fès	-Protection de l'environnement, - développement économique, social, culturel et sportif, Développement de l'initiative de l'action collective chez les jeunes.	Maison des jeunes, complexe culturel ALQods , Bd de la Palestine-Fès	Tel :066.037548 Ou 063801166
Centre de coopération internationale pour le développement économique et culturel	Province My Yacoub	-Compagne de sensibilisation pour l'environnement , - Actions pour le développement agricole et du monde rural.	Maison des jeunes,esplanade de la paix, Ain Kadouss , Fès	Tel :070.49.98.41 Ou063.80.11.66
Association de L'Ile verte	Province My Yacoub	- Participation à des activités de	Maison des jeunes, Ben –	Tel :063.08.59.15 Ou055.63.12.96

		développement social, culturel et sportif.	Dabab - Fès	Fax :055.75.48.73
Association Défit sportif fassi des handicapés physiques	Province My Yacoub	- Aide à l'insertion des handicapés dans la société	22 bis, hay mohamadi Ain Kadous	T :062153762 F :05575.43.80
Association « Tighit » pour le développement Agricole	Province de Boulemane	-le développement de l'agriculture et des surfaces boisées	Tighit – Ait Youssef –AL Mers Province de Boulemane	Tel :055.59.03.29
Association « Aflal » pour le développement de la culture et de l'environnement	Province de Boulemane	-Développement de l'esprit de volontariat dans le domaine économique, culturel et social - Protection de l'environnement	BP 10 , Immouzer Marmoucha	Tel :055.59.02.73
Association « Assmoud »pour le développement culturel	Province de Boulemane	-Le développement économique et social	Kouaret ; Outat el haj	Tel :067.83.60.45
Association « Zaouyet Bougrine »	Province de Sefrou	- promotion de l'action éducative, culturelle, et économique, - lutte contre l'exclusion sociale, - protection de l'environnement	B.P66 Ribat Alkhayr, cercle d' El Menzel- Sefrou	Tel :067.83.62.96 Fax :055.60.23.25
Association« Massarat » pour le développement du tourisme des montagnes	Province de Sefrou	Développement économique et environnemental du massif de Sefrou	Bd .Mohamed V la ville nouvelle Sefrou	Tel : 068.41.39.50
Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre au Maroc	Province de Sefrou	- Protection de l'environnement, valorisation du patrimoine naturel	Collège Lahssen Lyoussi, Sefrou	Tel :062.18.70.62

Source : Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2003.

7-3 Les plans de Développement Economique

Coûts des projets des collectivités locales selon la nature des programmes

Nature du programme		Nombre de projets	Coût en 1000 Dh
Noyau principal	Projets en cours	171	216.568,24
	Projets nouveaux	500	1.359.693,77
Banque de projets		612	2.320.321,24
Total		**1.283**	**3.896.583,25**

Source : HCPPE, 2004

Répartition des nouveaux projets des collectivités locales selon le coût et le type de collectivité

Type de collectivité	Nombre de projets	Coût en 1000 Dhs

Région	15	122.400,00
Provinces et préfecture	180	112.508,04
Communauté urbaine	28	238.000,00
Communes urbaines	97	729.583,83
Communes rurales	180	157.201,90
Total	500	1.359.693,77

Source : HCPPE, 2004.

Répartition des coûts des nouveaux projets des collectivités locales selon le secteur d'intervention

Secteur d'intervention	Coût en 1000 Dhs
Equipements sociaux	154.213,59
Equipements d'éducation et de formation	6.171,69
Adduction d'eau potable	35.936,16
Distribution d'électricité	44.913,76
Assainissement liquide	18.664,00
Assainissement solide	25.770,00
Equipements spécialisés	157.813,82
Routes et pistes secondaires	20.545,34
Aménagements communaux	406.569,08
Voirie et éclairage public	424.417,83
Bâtiments administratifs	64.678,49
Total	1.359.693,77

Source : HCPPE, 2004.

Concernant la région Fès-Boulemane, et au cours de la période 1997-2003, le conseil a réalisé 113 projets pour un montant global de 81.635.237,07 DH. Plus de deux tiers du budget des investissements ont été réservés à la réalisation des infrastructures et à la protection de l'environnement.

Ainsi, la stratégie de développement adoptée pour la région au cours des huit dernières années peut être appréhendée à travers la répartition des actions réalisées par secteur de la manière suivante :

Bilan des actions réalisées par le conseil régional Durant la période 1997-2003

Nature du projet	Nombre	Montant programmé (DH)	%
Infrastructure et protection de l'environnement	68	51.142.412,11	62,65
Economie et promotion des l'investissements	07	9.250.657.70	11,33
Actions sociales, culturelles et sportives	28	12.373.150.26	15,16
Etudes	05	2.766.267.00	03,38
Equipement de l'administration territoriale	05	6.102.750.00	07,48
Total	113	81.635.237.07	100

Source : HCPPE, 2004.

8 -Le Potentiel de Développement de la Région

8-1 Agriculture

Importance de la SAU supérieur à 318 000 ha, dont 13% irriguée,

La région est riche en ressources naturelles, notamment les sols bruns (sols de formation épaisse, assez fertile et riche en éléments nutritifs) et les sols tirs et vertigos qui possèdent de loin la meilleure valeur agricole,

Appartenance à la zone Bour favorable : pluviométrie variante entre 400 et 600 mm au nord,

Possibilité d'extension des superficies irriguées et introduction de nouvelles cultures,

Figurant parmi les grandes filières de l'économie de la région, l'agriculture bénéficie d'un soutien de la part des pouvoirs publics. Il s'agit de mettre à niveau les productions traditionnelles à travers un soutien à la qualité et au développement de véritables filières de productions innovantes pour la région,

Proximité de centres urbains importants à l'arrière pays de la région d'où la facilité d'écoulement des productions agricoles.

La disponibilité de ressources en eaux souterraines et superficielles importantes faisant des terres avoisinantes un domaine favorable au maraîchage et aux cultures fourragères.

8-2 Elevage

l'existence de vastes terrains de parcours dans les hauts plateaux de Missour et les forêts du Moyen Atlas incitant à l'élevage des ovins et des caprins;

L'extension des superficies irriguées durant les dernières années a permis de développer un élevage intensif et moderne grâce à la production assurée de différentes cultures fourragères.

8-3 Artisanat

la localisation de cette activité dans une zone agricole importante permettant l'approvisionnement en matières premières nécessaires, surtout le cuir, la laine et le bois, en plus de la disponibilité de l'argile. Ceci a permis à certains métiers de l'artisanat de trouver leur éclat, tel que les chaussures, les babouches et autres.

La spécialisation de la région en matière dans la production d'articles d'art, notamment la broderie, les tapis, les ouvrages en cuivre et la poterie, sans oublier l'artisanat de service, tels que la coiffure et la ferronnerie entre autres.

8-4 Tourisme

Fès, possède le produit touristique le plus riche et le plus varié du Royaume :

Par sa Médina unique au monde pour son authenticité, par son rayonnement depuis son premier âge.

Par la forêt du Moyen Atlas qui favorise le tourisme de randonnées pédestres, équestres et circuits en 4X4.

Par le thermalisme qui s'est développé à My Yacoub, Aïn Saïs et Sidi Harazem.

Par l'aéroport de Fès-Saïs qui s'est agrandi tout en se hissant et s'équipant au standard des Aéroports internationaux :

Injection par Corsair de 2vols par semaine au départ de Paris
La RAM a mis un quotidien au départ de Fès sur Paris
Safar Tour avec 3 Charters par semaine
G.B Air Ways a mit 2 vols par semaine au départ Londres
Groupe Globalia met 2vols par semaine au départ Madrid à partir de Fin Juin 2004
Vol quotidien de la RAM sur Casa/Fès.

8-5 L'industrie

La présence des matières premières diversifiées, la disponibilité d'une structure d'accueil et d'une main d'œuvre qualifiée en plus de la localisation stratégique de la région : sont des facteurs suffisants pour faire de cette région un pôle d'attraction des investissements nationaux et étrangers, et une locomotive pour le développement régional.

Les terrains affectes à des zones industrielles selon les prévisions des plans d'aménagement des collectivités dépendante de la région se présentent comme suit :

Préfecture/Province	Localisation	Catégorie	Superficie
Fes	Sur la rocade menant à Sidi Harazem (rocade périphérie)	IN2	56ha
	C.R. sidi Harazem-Skhinat Douar Riafa	2eme catégorie IN2	18ha 64a 8 ha
	Ain Nokbi	IN3	8 ha
	Bensouda	IN2,IN3	40 ha
	C.R Ain Bida	Artisanat	2 ha
My Yacoub	Ain Kansara	IN3	3 ha
	Laalou	IN3	6 ha 41 a
	Ain chkef ,centre Ras El Ma	IN2, 2 ème catégorie	6 ha 41a
	Loudaine, centre hamria	IN2	11 ha
Sefrou	C.R. Ain cheggag	2 ème catégorie	40 ha 10 a
	Nouvelle zone industrielle a l'entrée de Sefrou via Fès	IN2	13 ha 09 a
	Zone industrielle El Menzeh, centre	IN3	5 ha
	Zone industrielle Ribat EL Kheir	IN3	14 ha
	Zone industrielle Bhalil	IN3	2 ha 11 a
	Zone industrielle dImmouzer , CT 4624 vers Bir reggada	1.7 destiné aux activités agro alimentaires	9 ha 84 a
Boulemane	Alarjana	3 catégorie	1 ha 02 ca
	Outat El Haj	1, 2 et 3 catégories	11 ha 81 a
	Immouzrz Marmoucha	IN3,3ème catégorie + habitat	1 ha 70 a
	Missour	IN3 , 3éme catégorie	3 ha 32 a 50 ca
Total			266 ha 85 a 50 ca

Source : AUSF, 2001.

9 -La stratégie de développement économique local

Le diagnostic de la situation actuelle de la région révèle que celle-ci souffre d'un déficit social et des déséquilibres spatiaux.

En se référant aux dispositions du plan quinquennal du développement économique et social (2000-2004), élaboré par le conseil régional en coordination avec les différents collectivités locales et les administrations publiques locales et régionales, on constate que la stratégie de développement de la région adoptée et qui se basait essentiellement sur l'optimisation de l 'emploi et la valorisation des ressources disponibles et prévisibles, se focalise sur les principaux axes suivants :

La promotion de l'investissement et de l'emploi,
La valorisation des ressources humaines par le renforcement de la formation professionnelle et le développement de la formation continue,
L'allégement des déséquilibres spatiaux de la région par l'établissement d'un schéma régional de l'aménagement du territoire considéré comme principal outil d'organisation de la région,
Le renforcement de la technologie de l'information, comme moyen favorisant la généralisation, la circulation et l'usage stratégique de l'information,
La réduction des disparités géographiques et la lutte contre la pauvreté, la marginalisation, l'exclusion et l'amélioration des conditions de vie des population vulnérables,
La protection de l'environnement à travers l'amélioration du cadre de vie dans les villes et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles,
L'encouragement de la recherche scientifique et l'orientation des études pour solutionner les problèmes de développement socio-économiques de la région,

La déclinaison de cette stratégie de développement régional en programme d'action a nécessité l'établissement de 113 projets réalisés durant la période 1997-2003. Le montant global accordé à ces projets s'élève à 81.635.237,07.DH Plus de 62% de cet enveloppe a été réservé aux actions afférentes à l'aménagement du territoire des et à la protection de l'environnement.

10 - La mise à niveau de la région : un processus déjà en marche

La région de Fès-Boulemane et en particulier la ville de Fès, est appelée à jouer un rôle important dans le développement régional du Maroc.

En effet, de par sa position géographique, la région doit assurer une triple articulation avec trois grandes régions :

- Oujda Nador, axe Maghreb Arabe ;
- Tanger-Tétouan, liason Europe-Afrique ;
- Taza – Taounate-al Houceima Rocade Méditerranéenne.

Ces articulations lui confèrent un rôle stratégique comme espace d'accueil et de redéploiement des hommes et des biens vers les autres régions du pays.

Au cours des années 60 et 70, Fès occupait le second pôle économique et industriel du pays, après Casablanca. Ayant perdu sa prééminence et son dynamisme qui l'ont élevée à ce rang, Fès aura effectuer et réussir une mise à niveau qui devra concerner l'ensemble des secteurs d'activités, notamment les secteurs sociaux, particulièrement ceux relatifs à la résorption de l'habitat insalubre et de la promotion de l'habitat social.

les actions déjà entamées par les pouvoirs publics et celles à entreprendre dans les diverses branches, sont désignées ci-après :

10-1 LE SECTEUR ECONOMIQUE :

Avec ses composantes : industrie, artisanat, tourisme, agriculture et agro-industrie, le secteur économique est au cœur de la mise à niveau à entreprendre. En effet, les bases du développement économique et social de la région en sont tributaires.

Les actions entreprises et/ou envisagées dans ce domaine sont les suivantes :
La mise à niveau des infrastructures des anciennes zones industrielles.
La mise à niveau des entreprises existantes.
L'aménagement de nouvelles zones d'accueil pour l'industrie, l'artisanat et pour le tourisme.
L'artisanat et pour le tourisme.
L'organisation, l'encouragement et la mise à niveau des métiers de l'artisanat.
La révision de la répartition des eaux du Bassin du Sebou avec pour objectif un transfert vers la plaine du Saïs.
L'intensification, la diversification et l'industrialisation avec, pour l'objectif, le développement agricole et le développement rural.

10-2 INFRASTUCTURES :

La mise à niveau des infrastructures comprend :
Le dédoublement de la voie ferrée Fès -Meknès et la suppression des passages à niveau à l'intérieur du périmètre de Fès.

La réalisation d'une rocade de contournement Nord pour le décongestionnement de la ville de Fès.
La réalisation d'une voie express de 100 Km reliant l'autoroute Fès - Meknès à l'autoroute Rabat - Tanger au niveau de My Bousselham avec, pour objectifs :
L'ouverture du bipole Fès – Meknès sur la zone Nord, particulièrement la zone du futur port Tanger méditerranée ;
L'interconnexion entre l'autoroute du Nord et les régions des pôles Fès – Meknès et Oujda – Nador ;
la mise en œuvre du projet d'autoroute Fès – Taza – Oujda –Oran, dans la perspective de l'ouverture des frontières.

10-3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

La mise à niveau de l'environnement urbain de la ville de Fès et du cadre de vie de sa population portera sur :

la poursuite des travaux de réalisation de la nouvelle décharge contrôlée d'ordures ménagères, première décharge de ce type dans le Royaume dont la gestion a été déléguée à une société privée ;

la dépollution des eaux usées (industrielle et domestiques) de Fès par la réalisation de stations de traitement et dépuration : les eaux épurées serviront à la réalimentation et la revivification de l'Oued Fès et d'autres cours d'eaux de la ville ;

la réhabilitation et l'amélioration de l'état des espaces verts existants, particulièrement Jnan Sbil, l'Avenue Hassan II, l'Oued Fès etc..…

le renforcement du transport urbain et le renouvellement du parc roulant et la réalisation d'une étude du « plan de déplacement urbain (P.D.U) en vue de la mise en place d'une solution tramay ».

la couverture des risques par les services de la Protection Civile par la création de casernes et la mise en place des moyens d'intervention dans les diverses zones de la ville (Ville Médina, zones industrielles, bretelle d'autoroute …)

10-4 L'HABITAT :

L'agglomération de Fès souffre, à l'instar des autres grandes villes du Royaume, d'un important déficit en matière d'habitat social réglementaire qui s'accroît d'année en année.

Face à ce déficit, les diverses formes d'habitat insalubre se sont développées, à savoir, le bidonville, les quartiers sous équipés et l'habitat « menaçant ruine », concentré particulièrement dans le tissu traditionnel ancien, (Médina et Fès El Jadid), caractérisé par la densification des habitants et l'absence d'entretien des bâtisses.

Ce type d'habitat touche aussi les quartiers non réglementaires ou les constructions ont été réalisées en dehors de toutes normes techniques réglementaires et rationnelles.

L'intervention dans « l'habitat menaçant ruine » revêt un caractère d'urgence à plus d'un titre, en raison:

- Du danger permanent qu'il présente pour ses occupants et pour les passants.

- De la perte d'un parc logement classé patrimoine universel par l'UNESCO.

Face à cette situation qui prévaut à Fès, plusieurs opérations ont été lancées aussi bien pour le confortement de « l'habitat menaçant les ruine » que pour la résorption des bidonvilles.

Cependant, et pour couvrir l'ensemble de la problématique de l'Habitat, la Wilaya de la Région Fès Boulemane, l'ensemble des organisme et l'ADER envisagent d'adopter une nouvelle stratégie d'information se basant sur :

L'accélération du rythme d'exécution et l'achèvement des opérations en cours.

Le lancement de nouvelles opérations, à réaliser dans les prochaines années, avec la prise en considération des spécifités de chaque programme ;

La promotion de l'habitat social et de l'offre de logements ;

L'adoption pour chaque type d'habitat, des interventions spécifiques et adaptées pour assurer les meilleurs conditions de réussite et d'adhésion des populations concernées ;

Cette stratégie vise la mise en œuvre d'un programme, développé ci-après, qui va concerner plus de 80.000 foyers. Les principales composantes de ce programme sont :

1/ la consolidation de plus de 1.200 bâtisses en médina et 200 immeubles menaçant ruine dans les quartiers non réglementaires au profit de plus de 5.700 ménages ;

2/ la résorption de l'ensemble des bidonvilles de Fès et l'élimination de 7.000 baraques ;

3/le lancement d'un programme de 28.000 logements sociaux en milieu urbain et de 11.000 dans les centres périphériques de Ouled Tayeb, Ain Chkef et Ain Cheggag.

Par ailleurs, ce programme porte sur l'amélioration de la stabilité des bâtiments et la restructuration des quartiers d'habitat non réglementaires (Jnanates, Marinyine et Sehrij Gnawa) au profit de 30.000 foyers.

11 -Les Priorités de la Région

A travers le recoupement des potentialités et des contraintes qui connaît l'espace de la région et en se basant sur les axes de stratégie de développement adoptée par le conseil régional et après consultation des différents services extérieurs compétents, ceci nous a permis d'identifier les actions prioritaires de développement repartis selon les volets suivants :

11-1 Le développement des milieux ruraux et restructuration de l'armature urbaine

Projets proposés :

Incitation au développement d'activités économiques productives à la base de l'armature urbaine (provinces de Sefrou, Boulemane et My Yacoub) et ce en liaison avec l'agriculture ;

Appuyer et promouvoir les activités artisanales notamment au niveau des petites et moyenne agglomérations urbaines ;

Création des équipements d'accueil adéquats et susceptible de promouvoir le tourisme rural en général et le tourisme de montagne en particulier ;

Objectifs attendus :

- *Création de l'emploi ;*
- *Pallier au phénomène de la pauvreté et l'exclusion sociale qui connaît la population des provinces de la région notamment la femme rurale ;*
- *Diversifier et améliorer les revenues de la population locale notamment celle du massif du Moyen Atlas ;*
- *Alléger la pression exercée sur le milieu naturel de la région : la forêt, les parcours et les ressources hydrauliques ;*
- *Diminuer l'intensité de l'exode rural vers la métropole de Fès et son impact négatif à savoir l'augmentation du chômage et le développement des activités informelles ;*
- *Valoriser la production agricole diversifiée comme matière première des activités industrielles.*

11-2 le renforcement de la compétitivité de la métropole régionale de Fès

Projets proposés :

- *Créer une nouvelle zone industrielle modère (avec logistique et service) de grandes dimensions, spécialisée dans les activités non traditionnelles ;*
- *Améliorer les liaisons routières vers d'autres ports (Tanger et Nador) pour diminuer la subordination de Fès au port de Casablanca et renforcer les voies de communication vers l'oriental (Oujda, Algérie) et vers le Sud (Marrakech) ;*
- *Réaliser un tracé autoroutier de contournement de Fès qui sert les intérêts de l'agglomération ;*
-
- *Créer un port franc (terrestre) dans la région, avec possibilité de réaliser les opérations douanières sur place et à fur et à mesure du besoin ;*
- *Mettre en valeur de la composante sociale du projet de réhabilitation de la médina de Fès, et ce à travers la mise à niveau de l'artisanat et du tourisme culturel et le renforcement du processus d'implication de la collectivité territoriale et de la population cible concernées par le projet.*

Objectifs attendus :

- *Création d'emploi ;*
- *Création de la plus valeur suffisante à la réalisation des infrastructures et des services nécessaire à l'amélioration de niveau de vie de la population de la région ;*
- *Renforcement de la compétitivité de la production industrielle locale par rapport à celle importée.*

11-3 L'amélioration de la vocation agricole de la région

Projets proposés :

- *Elargissement des périmètres irrigués des zones Bours des provinces de la région pour l'intensification de la production agricole locale ;*
- *Installations des unités de conservation et de conditionnement des productions agricoles aux provinces de Sefrou et Boulemane ;*
- *Edification d'entrepôts frigorifique notamment à la province de Boulemane ;*
- *Création de dépôt de stockage de céréales à la province de Moulay Yacoub ;*
- *Développement des coopératives agricoles aux provinces de Sefrou et Boulemane : aviculture, apiculture, fromagerie, arbres fruitiers etc.*
- *Création des unités d'abattage et de stockage des viandes rouges et blanches.*

Objectifs attendus :

- *Production agricole en quantité suffisante pour alimenter les activités agro-industrielles en matière première nécessaire (céréales pour les minoteries, olives pour les huileries et les fruits et légumes pour les conserveries ,..)*
- *Amélioration des revenus de la population rurale.*

11-4 La valorisation des produits forestiers

Projets proposés :

- *Exploitation des plantes aromatiques et médicales existantes à Sefrou, à Boulemane et à Sidi Harazem;*
- *Création d'une scierie à Guigou (Province de Boulemane) ;*
- *Développement de production de charbon de bois à Boulemane et Fès ;*
- *Etude et mise en valeur des carrières (marbre, sable, ghassoul …) existantes à l'intérieur des forêts ;*
- *Modernisation de la filière élevage et gestion des parcours.*

Objectifs attendus :

- *Création d'emploi et amélioration des revenus de la population locale ;*
- *Exploitations des opportunités qu'offre la forêt pour le développement de l'économie locale ;*
- *Soutien des initiatives locales agissantes pour la valorisation des potentialités de la forêt..*

CONCLUSIOIN

La région Fès-Boulemane, malgré les dysfonctionnements et contraintes qu'elle accuse, dispose de conditions naturelles variées et relativement riches en ressources, favorables au développement des différentes activités humaines.

En dépit des différents problèmes observés sur le territoire régional, Fès-Boulemane est l'une des régions disposant de plusieurs atouts qui lui permettent de contribuer à l'effort national en matière de développement économique et social.

En effet, la région dispose d'une gamme d'activités industrielles d'importance nationale, qui mérite une attention particulière pour rendre ce secteur plus compétitif.

Le développement du secteur de l'artisanat comme patrimoine historique, culturel et social, d'une richesse incontournable, gagnerait à être encouragé de la part des décideurs pour promouvoir un développement adéquat et harmonieux.

Il n'est nul besoin de rappeler le rôle capital du tourisme dans le développement socio-économique de la région. Le développement de ce secteur conditionne la mise en valeur des capacités touristiques locales, par le biais d'une réhabilitation du patrimoine monumental et une revalorisation du produit touristique, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Par ailleurs, la position de Fès en tant que chef de file au niveau du secteur tertiaire, est confirmé par la large gamme d'activités commerciales, de services et administratives qui y sont installés. La structuration et le renforcement de ces activités, sont autant d'éléments incitatifs qui méritent un intérêt particulier de la part de tous les intéressés.

S'agissant du secteur de l'habitat, l'éradication des poches bidonvilloises et la restructuration de l'habitat sous-équipée, s'avère d'une nécessité de premier ordre pour lutter contre l'habitat insalubre dans les agglomérations de Fès et Sefrou.